

Outaouais

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Outaouais

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Mireille Gagnon
Marie-Josée Marcoux

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux
Sylvie Bouchard
Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Décembre 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone: 418 643-4326
Sans frais: 1 800 463-2851
Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
ISBN: 978-2-550-72389-9 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7
-------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone	12
La population immigrante	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	14
Les personnes vivant seules	14
LES JEUNES	15
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	16

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	31
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	31
L'ENTREPRENEURIAT	36
LA SYNDICALISATION	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	42
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	50
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	50
Le revenu de la population immigrante	53

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ESPÉRANCE DE VIE ET LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	56
LA SANTÉ MENTALE	56
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LA SANTÉ AU TRAVAIL	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	60
LES SOINS MÉDICAUX	60

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	63
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	64
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	64
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	71
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES INSTANCES MUNICIPALES	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	72
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	72

CONCLUSION	75
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	77
----------------------	----

GLOSSAIRE	81
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelon régional, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait

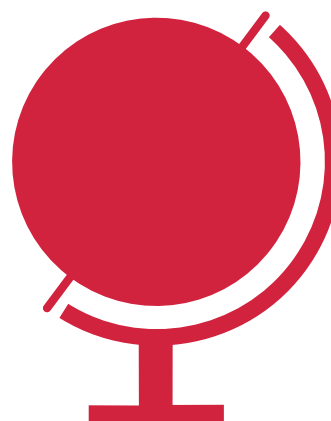
partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (Ibid.) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de l'Outaouais (26,4 %), le TGN est supérieur à celui du Québec (22,4 %). Par contre, il s'écarte peu de celui du Canada (26,1 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La population de la région de l'Outaouais se classe parmi les plus jeunes au Québec. La région comprend une population autochtone et une population immigrante; elle se distingue également par sa forte proportion de couples mariés. En outre, plus de familles outaouaises ont des enfants à la maison que les familles dans l'ensemble du Québec. Cependant, le pourcentage de jeunes femmes de 20 à 24 ans à la tête d'une famille monoparentale est presque le double de celui de l'ensemble du Québec.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, 369 175 personnes vivent dans la région de l'Outaouais, soit 4,7 % de la population du Québec. Cette population à l'échelon régional est composée de 187 990 femmes et de 181 180 hommes, pour un taux de féminité de 50,9 % et un taux de masculinité de 49,1 %. Ces taux sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec où l'on recense 51,0 % de femmes et 49,0 % d'hommes.

Affichant un âge médian de 40,3 ans en comparaison de 41,9 ans pour le Québec, la région de l'Outaouais se classe au 3^e rang en ce qui concerne la jeunesse de la population parmi les régions administratives du Québec. Comme partout au Québec, l'âge médian des femmes (41,0 ans) y est supérieur à celui des hommes (39,5 ans); la différence d'âge selon le sexe est plus faible dans la région (1,5 an) que dans l'ensemble du Québec (2,3 ans).

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de maternité est le plus élevé, représentent 12,9 % de la population féminine de la région de l'Outaouais comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'Outaouais de ce groupe d'âge atteint 12,8 % en regard de 13,2 % des Québécois. Le taux de féminité des 25 à 34 ans se situe à 51,0 % en comparaison de 50,0 % dans l'ensemble du Québec. Ainsi, la région attire davantage la population féminine que la population masculine de ce groupe d'âge.

Par ailleurs, les jeunes de moins de 15 ans constituent 17,1 % de la population totale de la région de l'Outaouais, ce qui est plus élevé que pour l'ensemble du Québec (15,9 %). Comme dans l'ensemble du Québec, le taux de féminité de ce groupe d'âge atteint 48,9 % dans la région. Pour sa part, la population outaouaise de 65 ans et plus comprend 12,8 % de la population totale comparativement à 15,9 % pour le Québec. Le poids relatif des personnes âgées est plus faible que la proportion des 15 ans et moins (17,1 %), ce qui favorise le rajeunissement de la région.

TABEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
OUTAOUAIS	161 030	187 990	50,9	154 515	181 180	49,1	315 550	369 175	4,7
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
GATINEAU	117 035	136 950	51,6	109 665	128 400	48,4	226 695	265 350	71,9
LA-VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	9 315	10 180	49,6	9 410	10 355	50,4	18 730	20 530	5,6
LES-COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	17 175	22 535	48,6	18 015	23 860	51,4	35 190	46 390	12,6
PAPINEAU	10 180	11 140	49,4	10 185	11 400	50,6	20 370	22 545	6,1
PONTIAC	7 325	7 195	50,1	7 240	7 165	49,9	14 565	14 360	3,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
OUTAOUAIS						
MOINS DE 15 ANS	30 880	48,9	32 295	51,1	63 170	17,1
15-19 ANS	12 010	49,1	12 445	50,9	24 455	6,6
20-24 ANS	11 725	50,2	11 655	49,9	23 375	6,3
25-29 ANS	11 770	50,9	11 340	49,1	23 115	6,3
30-34 ANS	12 430	51,1	11 905	48,9	24 335	6,6
35-39 ANS	12 520	50,7	12 155	49,3	24 675	6,7
40-49 ANS	29 380	51,0	28 230	49,0	57 615	15,6
50-64 ANS	41 175	50,7	40 060	49,3	81 235	22,0
65-69 ANS	8 430	50,6	8 225	49,4	16 655	4,5
70-74 ANS	5 955	52,8	5 335	47,3	11 285	3,1
75-84 ANS	8 340	57,6	6 150	42,4	14 490	3,9
85 ANS ET PLUS	3 370	70,9	1 390	29,2	4 755	1,3
TOTAL	187 990	50,9	181 180	49,1	369 175	100,0
ÂGE MÉDIAN	41,0	---	39,5	---	40,3	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La population de la région de l'Outaouais s'est accrue à un taux annuel moyen² de 1,6 % pendant la période 2001-2011, ce qui classe la région au 4^e rang en fait de hausse. De 1996 à 2011, la croissance était un peu plus modérée (1,2 %), mais elle demeurait nettement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (0,7 %).

La majeure partie de la population de la région de l'Outaouais (71,9 %) habite la ville de Gatineau. La population se répartit ensuite dans les quatre MRC de la région : Les Collines-de-l'Outaouais (12,6 %), Papineau (6,1 %), La Vallée-de-la-Gatineau (5,6 %) et Pontiac (3,9 %). Par ailleurs, une partie de la région fait partie de la région métropolitaine de recensement (RMR)³ Ottawa-Gatineau, classée au 4^e rang au Canada pour sa population de 1 236 325 personnes, dont 314 500 au Québec. Cette RMR inclut, outre Gatineau, les municipalités de L'Ange-Gardien, Val-des-Monts, Cantley, Chelsea, Pontiac, La Pêche et Denholm, auxquelles se sont ajoutées, en 2011, celles

de Mayo, Val-des-Bois, Bowman et Notre-Dame-de-la-Salette. Depuis 2006, toutes les MRC, à l'exception de Pontiac (-0,3 %), ont connu une hausse démographique. Celle-ci est particulièrement importante dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (2,0 %) et dans la ville de Gatineau (1,8 %). Par ailleurs, en regard des résultats de 2001, les taux de féminité par MRC n'ont pas beaucoup évolué. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la MRC de Pontiac, et davantage dans la ville de Gatineau (51,6 % contre 48,4 %). Dans les trois autres MRC, les hommes sont légèrement plus nombreux, surtout dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (51,4 % contre 48,6 %).

LA POPULATION AUTOCHTONE

Les communautés autochtones sont réparties dans 13 régions du Québec. La plus grande concentration de population autochtone se trouve dans la région du Nord-du-Québec, où vit 33 % de la population autochtone du Québec.

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
OUTAOUAIS	1,6	1,6	1,6	1,2
GATINEAU	1,8	1,3	1,6	1,3
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	0,0	1,8	0,9	0,1
LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	2,0	3,6	2,8	2,2
PAPINEAU	0,6	1,4	1,0	0,7
PONTIAC	-0,3	0,0	-0,1	-0,5

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule : $\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$

3 « Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (auss appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants [...] Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail » (Statistique Canada, page consultée le 17 juillet 2013).



En 2011, on dénombre 3 447 Autochtones, soit 1 794 femmes et 1 653 hommes dans la région de l'Outaouais. Les Autochtones représentent 0,9 % de la population totale de la région comparativement à 1,1 % de la population au Québec. À l'exemple de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, plus de femmes (728) que d'hommes (593) vivent hors des réserves dans la région.

Les Autochtones de la région de l'Outaouais appartiennent à la nation algonquienne. À noter que 33,8 % de l'ensemble des Algonquins vivent dans la région. Des communautés autochtones partagent le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, ce qui représente une proportion importante, soit 16,8 %, de la population totale de cette MRC.

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de l'Outaouais compte 31 810 personnes immigrantes, dont 50,9 % de femmes. L'importance relative de la population immigrante par rapport à la population totale de la région est de 8,8 % en 2011 comparativement à 12,7 % de la population du Québec. Près de 90 % de cette population réside à Gatineau. La population immigrante établie

dans la région vient en premier lieu de l'Europe (31,0 %), comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec.

En 2011, le taux de féminité de la population immigrante de la région de l'Outaouais diffère selon le continent et le pays d'origine. Ainsi, plus de femmes que d'hommes viennent de l'Amérique (54,6 %) et de l'Asie, du Moyen-Orient ou d'autres continents, plus particulièrement de la Chine (65,0 %). À l'inverse, moins de femmes que d'hommes viennent de l'Afrique du Nord (44,2 %).

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

Dans la région de l'Outaouais, on trouve une plus forte proportion de couples mariés que dans l'ensemble du Québec, soit 65,0 % comparativement à 62,2 %. C'est le troisième taux en importance au Québec, mais il reste loin des taux des régions de Montréal (72,7 %) et de Laval (73,6 %), eux-mêmes de beaucoup inférieurs à la moyenne canadienne (80,1 %).

TABLEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET TERRITOIRE DE MRC PARTAGÉ, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE		%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
OUTAOUAIS	1 794	1 653	3 447	3,9	1 066	1 060	2 126	61,7	369 175	0,9
LA-VALLÉE-DE- LA-GATINEAU	1 794	1 653	3 447	---	1 066	1 060	2 126	61,7	20 530	16,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951-); Statistique Canada (2013).



Le pourcentage de couples mariés dans la région de l'Outaouais est plus élevé que la moyenne québécoise pour l'ensemble des situations familiales, c'est-à-dire avec ou sans enfants. On y observe la plus grande proportion de couples mariés chez les couples sans enfants (66,0 %), comme cela se produit au Québec (64,1 %). Enfin, on compte moins de couples mariés parmi ceux qui ont des enfants de 5 ans et moins, tant au Québec (45,1 %) que dans la région (50,6 %).

Les familles avec enfants à la maison

La proportion de familles avec enfants est aussi plus élevée dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec, tant parmi les familles avec des enfants mineurs (42,6 % comparativement à 40,2 %) que parmi celles qui ont des enfants d'âge préscolaire (18,0 % en comparaison de 17,0 %).

La proportion de familles monoparentales représente 18,0 % des familles dans la région de l'Outaouais, ce qui est également plus élevé que pour l'ensemble du Québec (16,6 %). Par ailleurs, un peu moins de femmes sont à la tête d'une famille monoparentale dans la région que dans l'ensemble du Québec, soit 74,9 % contre 76,0 %. À noter que lorsqu'un couple séparé partage la garde des enfants à parité, celui où l'enfant est présent lors du recensement sera considéré comme

monoparental et l'autre, sans enfant, s'il n'en a pas d'autres. Le questionnaire du recensement ne permet pas d'établir la proportion exacte de familles monoparentales qui se trouvent dans cette situation. Il ne permet pas non plus de connaître le nombre de parents dont ce n'est pas le tour de garde.

LES PERSONNES VIVANT SEULES

Chez les 15 ans et plus de la région de l'Outaouais, 15,9 % des femmes et 14,5 % des hommes vivent seuls; au Québec, c'est le cas de 17,6 % des femmes et de 16,1 % des hommes. La répartition des personnes seules s'avère toutefois fort différente selon l'âge et le sexe. Ainsi, la proportion de femmes seules s'accroît plutôt régulièrement avec l'âge, pour aller jusqu'à 51,9 % chez celles qui sont âgées de 80 ans et plus dans la région comparativement à 53,8 % au Québec. Chez les hommes de la région, comme au Québec, la proportion de personnes seules varie moins avec l'âge à partir de 25 ans. Ainsi, 16,2 % des Outaouais de 25 à 34 ans et 25,3 % de ceux qui sont âgés de 80 ans et plus vivent seuls. Au Québec, 17,9 % des hommes de 25 à 34 ans et 24,5 % de ceux qui sont âgés de 80 ans et plus sont dans la même situation.

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'OUTAOUAIS ET MRC, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
OUTAOUAIS	26,4	16 205	15 605	31 810	8,8	50,9	183 970	178 955	362 920	50,7
GATINEAU	23,0	14 650	13 940	28 590	11,0	51,2	133 990	126 550	260 540	51,4
LA-VALLÉE-DE LA-GATINEAU	42,3	130	120	250	1,2	52,0	9 840	10 325	20 170	48,8
LES-COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	30,4	1 080	1 185	2 270	4,9	47,6	22 400	23 735	46 135	48,6
PAPINEAU	31,3	215	205	425	1,9	50,6	10 750	11 260	22 005	48,9
PONTIAC	47,4	125	145	275	1,9	45,5	7 020	7 115	14 135	49,7

Source : Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

Les jeunes de 14 ans ou moins (17,1 %) et ceux qui sont âgés de 15 à 34 ans (25,8 %) constituent 42,9 % de la population de la région de l'Outaouais. Cette proportion est supérieure à celle du Québec, où ce groupe d'âge forme 41,2 % de la population.

Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents : dans la région de l'Outaouais, il en est ainsi chez 91,2 % des femmes et 94,0 % des hommes de ce groupe d'âge. La situation familiale diverge davantage selon le sexe chez les 20 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 48,7 % des femmes demeurent avec leurs parents, alors que c'est le cas de 61,1 % des hommes.

Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela englobe tant les personnes seules que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'une conjointe ou un conjoint, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. La proportion de jeunes Outaouaises hors famille est plus élevée chez les 20 à 24 ans (19,2 %), mais inférieure à la proportion québécoise (20,1 %) pour le même groupe d'âge. Parmi les jeunes Outaouais, c'est chez les 25 à 34 ans que l'on observe la plus grande proportion d'hommes vivant hors famille (26,3 %). Cette proportion est néanmoins inférieure à celle de l'ensemble du Québec, où l'on recense 28,8 % des hommes de 25 à 34 ans dans cette situation.

Une bonne proportion des jeunes de 25 à 34 ans vit en couple dans la région de l'Outaouais, comme au Québec. Toutefois,

TABLEAU 1.6

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	140 465	129 070	269 535	27,6	52,1
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
OUTAOUAIS					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	183 970	178 955	362 920	100,0	50,7
POPULATION NON IMMIGRANTE	167 765	163 345	331 110	91,2	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	16 205	15 605	31 810	8,8	50,9
AMÉRIQUE	3 805	3 165	6 970	21,9	54,6
EUROPE	4 810	5 065	9 870	31,0	48,7
AFRIQUE	3 800	3 930	7 730	24,3	49,2
AFRIQUE DU NORD	1 240	1 565	2 805	8,8	44,2
ASIE, MOYEN-ORIENT, OCÉANIE ET AUTRES	3 790	3 445	7 235	22,7	52,4
CHINE	920	495	1 415	4,4	65,0

Source : Statistique Canada (2013).



chez les jeunes de 20 à 24 ans, les femmes sont nettement plus nombreuses à vivre en couple que les hommes. Dans la région, 28,0 % des femmes de ce groupe d'âge vivent en couple, tandis que c'est le cas de 16,3 % des hommes. Au Québec, 26,0 % des femmes et 14,0 % des hommes de ce groupe d'âge vivent en couple. Par ailleurs, chez les jeunes de 25 à 34 ans, la proportion de femmes qui vivent en couple marié est plus élevée que celle des hommes. Elles sont 26,9 % dans cette situation dans la région (22,4 % au Québec), tandis qu'ils sont 19,6 % (15,3 % au Québec).

De plus, le pourcentage de jeunes Outaouaises de 20 à 24 ans à la tête d'une famille monoparentale est presque le double de celui du Québec, soit 4,2 % contre 2,8 %. Chez les femmes de 25 à 34 ans, ce pourcentage demeure plus élevé que dans l'ensemble du Québec : il atteint 9,9 % dans

la région de l'Outaouais et 7,9 % dans l'ensemble du Québec. La monoparentalité se décline donc essentiellement au féminin pour les jeunes, leur pourcentage atteignant dans la région 0,5 % chez les hommes de 20 à 24 ans et 1,8 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

La région de l'Outaouais compte nettement moins de personnes âgées de 65 ans et plus que la moyenne québécoise (12,8 % contre 15,9 %). Les Outaouaises forment 55,3 % de ce groupe d'âge et leurs homologues masculins, 44,7 %. À noter que la proportion de femmes de ce groupe d'âge est

TABLEAU 1.7

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
OUTAOUAIS								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	63 035	59,5	44 030	69,9	64,0	30,2	74,8	25,2
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	56 090	53,0	40 495	72,2	61,9	27,8	74,0	26,0
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	45 110	42,6	33 075	73,3	58,6	26,7	75,2	24,7
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	19 005	18,0	15 690	82,6	50,6	17,4	81,1	18,7
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	42 830	40,5	42 830	100,0	66,0	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	105 870	100,0	86 855	82,0	65,0	18,0	74,9	25,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.8

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
OUTAOUAIS															
FEMMES	15-19 ans	11 990	100,0	25	0,2	395	3,3	70	0,6	10 930	91,2	125	1,0	445	3,7
	20-24 ans	11 680		425	3,6	2 840	24,3	485	4,2	5 685	48,7	995	8,5	1 250	10,7
	25-34 ans	24 140		6 495	26,9	9 340	38,7	2 380	9,9	1 755	7,3	2 840	11,8	1 330	5,5
	35-49 ans	41 775		18 150	43,4	10 775	25,8	6 620	15,8	810	1,9	4 065	9,7	1 355	3,2
	50-64 ans	40 890		21 355	52,2	6 085	14,9	2 950	7,2	555	1,4	7 870	19,2	2 075	5,1
	65-79 ans	18 380		9 005	49,0	900	4,9	1 015	5,5	45	0,2	5 975	32,5	1 440	7,8
	80 ans et plus	5 165		1 070	20,7	65	1,3	720	13,9	0	0,0	2 680	51,9	630	12,2
	15 ans et plus	154 030		56 535	36,7	30 395	19,7	14 230	9,2	19 750	12,8	24 535	15,9	8 585	5,6
HOMMES	15-19 ans	12 395	100,0	5	0,0	140	1,1	20	0,2	11 655	94,0	100	0,8	475	3,8
	20-24 ans	11 595		185	1,6	1 710	14,7	60	0,5	7 090	61,1	1 090	9,4	1 460	12,6
	25-34 ans	23 140		4 535	19,6	8 645	37,4	425	1,8	3 440	14,9	3 745	16,2	2 350	10,2
	35-49 ans	40 105		16 905	42,2	11 320	28,2	2 355	5,9	1 785	4,5	5 650	14,1	2 090	5,2
	50-64 ans	39 685		21 575	54,4	6 955	17,5	1 470	3,7	710	1,8	6 910	17,4	2 065	5,2
	65-79 ans	16 875		11 300	67,0	1 445	8,6	310	1,8	15	0,1	2 950	17,5	855	5,1
	80 ans et plus	3 235		1 950	60,3	120	3,7	130	4,0	0	0,0	820	25,3	215	6,6
	15 ans et plus	147 015		56 435	38,4	30 340	20,6	4 780	3,3	24 725	16,8	21 290	14,5	9 445	6,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



plus faible dans la région qu'au Québec (56,5 %). La proportion de femmes augmente avec l'âge, comme pour l'ensemble du Québec. La région rejoint l'ensemble du Québec pour les 85 ans et plus, où le taux de féminité se situe à 70,9 % dans la région et à 70,2 % au Québec.

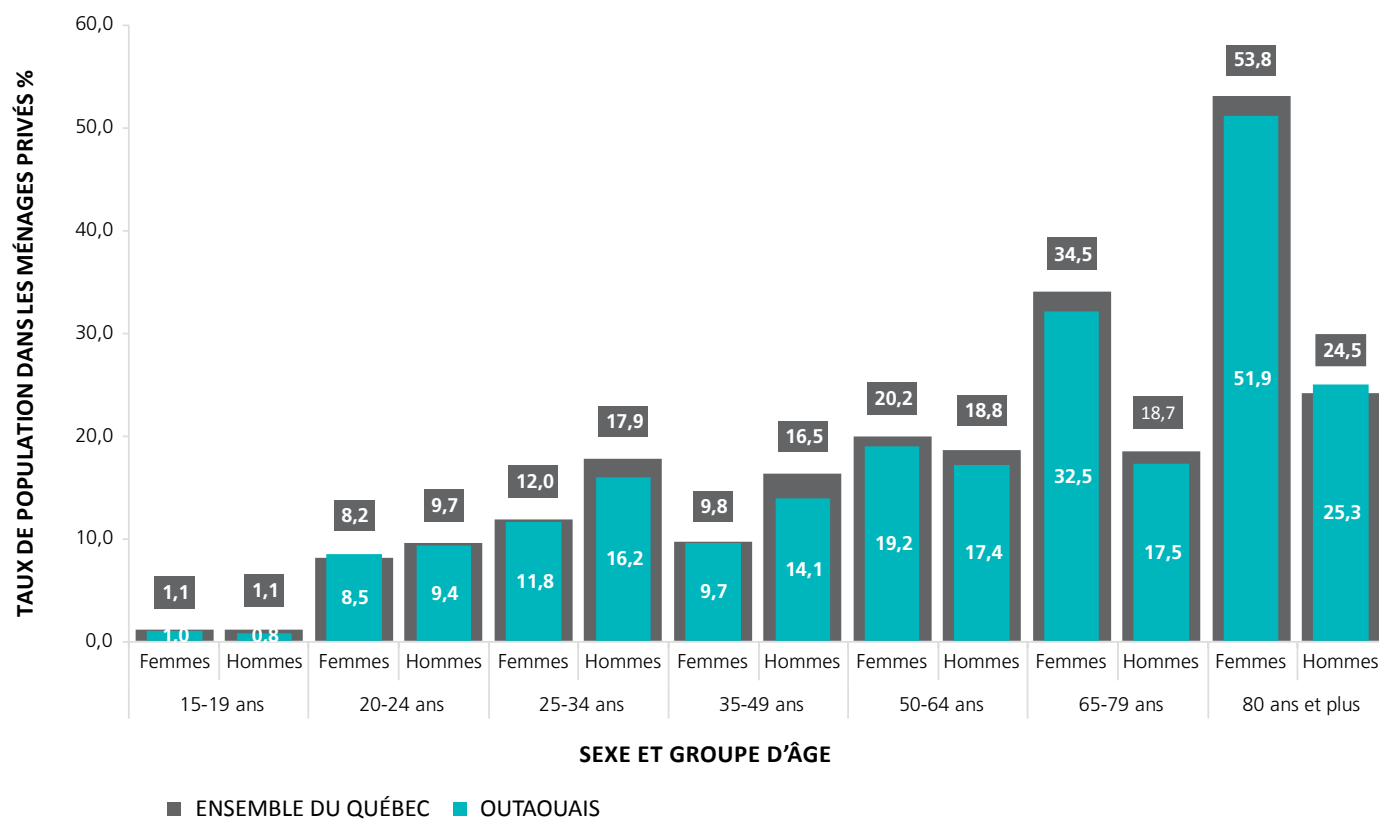
Dans la région de l'Outaouais et dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple, mais dans une moindre proportion chez les femmes. Dans la région, 53,9 % des femmes de ce groupe d'âge forment un couple comparativement à 75,5 % des hommes. Ces propor-

tions sont analogues à celles qui sont notées pour l'ensemble du Québec, où 53,8 % des femmes et 75,0 % des hommes de 65 à 79 ans vivent en couple.

Chez les 80 ans et plus, les femmes résident davantage seules. Dans la région de l'Outaouais, c'est le cas pour 51,9 % des femmes de ce groupe d'âge contre 53,8 % au Québec. Les hommes dans cette situation sont beaucoup moins nombreux : 25,3 % vivent seuls dans la région contre 24,5 % au Québec. En outre, les hommes de ce groupe d'âge vivent très majoritairement en couple (64,0 % dans la région en regard de 65,9 %

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



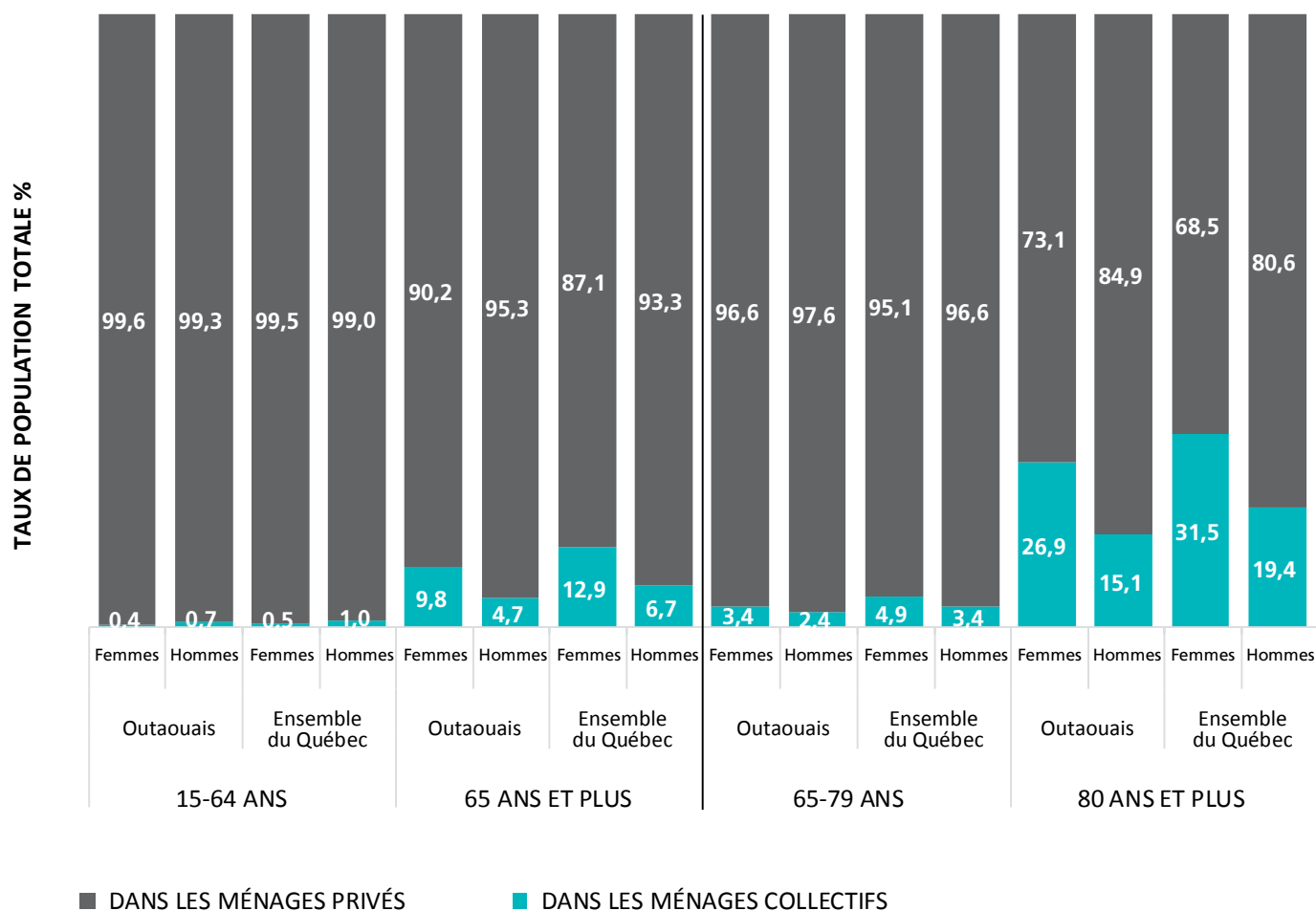
dans l'ensemble du Québec), tandis que seulement 22,0 % des femmes de 80 ans et plus sont en couple dans la région en comparaison de 23,5 % au Québec.

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs que celles qui ont moins de 65 ans. Ce mode de vie de la population de plus de 65 ans s'avère plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de l'Outaouais, le taux de femmes qui vivent dans des foyers collectifs grimpe de 0,4 % pour celles qui sont âgées de 15 à 64 ans

à 9,8 % pour celles qui ont 65 ans et plus. Ce taux est aussi en augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 4,7 % des Outaouais de 65 ans et plus vivant en foyer collectif. On dénombre davantage de personnes qui vivent dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 26,9 % des Outaouaises et 15,1 % des Outaouais. Ces proportions sont inférieures à celles de l'ensemble du Québec, où 31,5 % des femmes et 19,4 % des hommes de cet âge se trouvent dans cette situation.

GRAPHIQUE 1.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011



Source Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Les femmes sont davantage scolarisées que les hommes. De surcroît, dans la région de l'Outaouais, elles sont plus souvent titulaires d'un diplôme universitaire que leurs homologues québécoises. Toutefois, les Outaouaises de 15 à 19 ans décrochent davantage avant l'obtention de leur diplôme secondaire que celles du Québec, tandis que les Outaouais de ce groupe d'âge suivent de plus près la tendance nationale. Sur le plan de l'emploi, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'atténue avec la hausse du niveau de scolarité féminin, les femmes sans diplôme étant les plus pénalisées. Cependant, des études plus avancées n'améliorent pas autant la situation en emploi des immigrantes qu'elles ne le font pour la population en général.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Tout comme c'est le cas au Québec, les femmes de la région de l'Outaouais sont davantage scolarisées que les hommes. En effet, 78,4 % d'entre elles sont titulaires d'un diplôme comparativement à 74,9 % des hommes. Leur taux de diplomation est sensiblement le même que celui des Québécoises, tandis que celui des Outaouais se révèle inférieur au taux des Québécois.

Le profil de scolarisation diffère selon l'âge et le sexe. Le taux de femmes sans diplôme dans la région de l'Outaouais est plus élevé qu'au Québec pour les jeunes générations, et ce, particulièrement chez les 15 à 19 ans, soit 53,9 % comparativement à 48,8 % pour les Québécoises. Cette situation se présente également chez les femmes de 65 ans et plus. Dans le cas des hommes de la région, le taux de non-diplomation est supérieur à la moyenne québécoise dans tous les groupes d'âge. Il dépasse également celui des Outaouaises, à l'exception des 65 ans et plus (38,7 % contre 48,2 %).

Dans la région de l'Outaouais comme dans l'ensemble du Québec, les femmes parviennent plus jeunes à obtenir un diplôme que les hommes. Par exemple, 35,9 % des jeunes femmes de 15 à 19 ans ont obtenu un diplôme d'études secondaires comparativement à 29,8 % des jeunes hommes de ce groupe d'âge. De même, dans la région comme au Québec, les femmes de 25 à 34 ans obtiennent la plus forte proportion de diplômes universitaires (37,9 % en regard de 35,3 au Québec), tandis que chez les hommes les 35 à 44 ans laissent voir le meilleur taux de diplomation (28,0 % en comparaison de 26,0 % au Québec).

Non seulement les Québécoises sont davantage diplômées que les Québécois, mais elles atteignent aussi un niveau de scolarité supérieur et sont plus souvent titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire. Cela est d'autant plus vrai dans la région de l'Outaouais, où le taux de diplômées universitaires (21,6 %) est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (19,1 %). La région se classe au 2^e rang, après la région de Montréal, à ce chapitre. Les Outaouais affichent également un taux de diplomation universitaire supérieur à celui des hommes du Québec (18,8 % contre 18,0 %), mais dans une moindre mesure que

les femmes. En effet, la région occupe le 4^e rang parmi les régions ayant le plus haut taux masculin de diplômes de ce niveau de scolarité.

Les diplômes en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie attirent la plus forte majorité de femmes : elles représentent 71,6 % des personnes diplômées de ce domaine d'études dans la région de l'Outaouais et 63,4 % dans l'ensemble du Québec. Par contre, les femmes atteignent moins souvent les cycles supérieurs que les hommes. En effet, les Outaouaises représentent 63,4 % des titulaires d'un baccalauréat mais seulement 38,9 % dans le cas du doctorat. Cette différence s'avère plus importante que dans l'ensemble du Québec, où 59,3 % des titulaires d'un baccalauréat sont des femmes comparativement à 46,1 % des titulaires d'un doctorat. Les hommes forment cependant la majorité des personnes qui obtiennent un diplôme d'un programme de formation professionnelle : dans la région de l'Outaouais, 16,9 % d'entre eux ont en main un diplôme d'études professionnelles (DEP) comparativement à 11,1 % des femmes. Ces proportions sont parmi les plus faibles au Québec, avec celles des régions de Montréal et de Laval.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, ce taux est plus élevé dans la région de l'Outaouais qu'au Québec pour les deux sexes.

En ce qui concerne les 15 à 19 ans, la région de l'Outaouais se classe au 5^e rang parmi les régions qui présentent les taux de décrochage scolaire les plus élevés pour les femmes. Dans la région, 7,1 % des femmes de 15 à 19 ans sont sans diplôme et ne fréquentent pas l'école comparativement à 5,5 % au Québec. La marge par rapport à l'ensemble du Québec est un peu plus réduite chez les hommes de ce groupe d'âge : 9,9 % se trouvent dans la même situation dans la région contre 8,8 % au Québec.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675		22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755		17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2
OUTAOUAIS														
FEMMES														
15-19 ANS	11 445	6 165	4 110	250	890	25	0	100,0	53,9	35,9	2,2	7,8	0,2	0,0
20-24 ANS	11 855	1 715	3 215	1 195	3 365	440	1 930		14,5	27,1	10,1	28,4	3,7	16,3
25-34 ANS	24 905	2 230	3 530	3 225	5 460	1 030	9 440		9,0	14,2	12,9	21,9	4,1	37,9
35-44 ANS	25 490	2 615	3 895	3 450	5 615	1 170	8 735		10,3	15,3	13,5	22,0	4,6	34,3
45-54 ANS	32 160	4 395	8 620	4 405	6 020	1 690	7 030		13,7	26,8	13,7	18,7	5,3	21,9
55-64 ANS	24 875	4 820	7 350	2 840	3 570	1 810	4 485		19,4	29,5	11,4	14,4	7,3	18,0
65 ANS ET PLUS	23 550	11 355	5 070	1 700	2 370	1 300	1 750		48,2	21,5	7,2	10,1	5,5	7,4
15 ANS ET PLUS	154 275	33 290	35 785	17 060	27 285	7 470	33 375		21,6	23,2	11,1	17,7	4,8	21,6
IMMIGRANTES	14 605	2 220	2 530	885	2 240	1 010	5 730		15,2	17,3	6,1	15,3	6,9	39,2
HOMMES														
15-19 ANS	12 940	7 815	3 850	435	795	45	0	100,0	60,4	29,8	3,4	6,1	0,3	0,0
20-24 ANS	11 470	2 645	3 075	1 710	2 970	310	770		23,1	26,8	14,9	25,9	2,7	6,7
25-34 ANS	22 605	3 280	4 215	4 300	4 750	675	5 385		14,5	18,6	19,0	21,0	3,0	23,8
35-44 ANS	24 900	3 930	3 950	4 245	4 955	855	6 965		15,8	15,9	17,0	19,9	3,4	28,0
45-54 ANS	30 880	6 215	6 055	6 210	4 915	1 150	6 340		20,1	19,6	20,1	15,9	3,7	20,5
55-64 ANS	24 235	5 265	5 180	4 500	3 120	1 140	5 030		21,7	21,4	18,6	12,9	4,7	20,8
65 ANS ET PLUS	20 025	7 750	3 295	3 420	1 595	875	3 090		38,7	16,5	17,1	8,0	4,4	15,4
15 ANS ET PLUS	147 055	36 905	29 610	24 815	23 085	5 045	27 585		25,1	20,1	16,9	15,7	3,4	18,8
IMMIGRANTS	14 115	2 050	2 320	1 365	1 875	855	5 645		14,5	16,4	9,7	13,3	6,1	40,0

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Les indicateurs du marché de l'emploi démontrent un lien direct entre la scolarisation et le taux d'emploi des femmes et, par conséquent, influent sur leur accès à une meilleure autonomie économique. Inversement, les jeunes sans diplôme qui ne fréquentent pas l'école se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes. Bien que le taux d'emploi des hommes demeure plus élevé que celui des femmes, tous groupes d'âge confondus, l'écart selon le

sexe du taux d'emploi s'atténue avec la hausse du niveau de scolarité féminin. Le taux d'emploi des femmes non diplômées dans la région de l'Outaouais est de 41,0 %, tandis que celui des hommes atteint 52,9 %. Toutefois, le taux d'emploi de ces femmes s'avère supérieur à celui de femmes de l'ensemble du Québec (38,3 %). Dans la région, la différence du taux d'emploi entre les femmes et les hommes s'atténue plus fortement que dans l'ensemble du Québec avec l'obtention d'un DEP. Par ailleurs, le taux d'emploi des diplômées universitaires de la région (84,4 %) demeure inférieur à celui de leurs homologues masculins (86,3 %).

TABLEAU 2.2

**POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	OUTAOUAIS		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	20 105	13 120	376 180	275 690
BACCALAURÉAT	13 900	8 040	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	1 635	1 210	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	265	105	9 390	5 415
MAÎTRISE	3 950	3 190	64 480	56 155
DOCTORAT	370	580	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALAURÉAT	69,1	61,3	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALAURÉAT	8,1	9,2	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	1,3	0,8	2,5	2,0
MAÎTRISE	19,6	24,3	17,1	20,4
DOCTORAT	1,8	4,4	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).



L'écart selon le sexe pour ce qui est du taux d'emploi de la population immigrante est considérable. Comme c'est le cas pour l'ensemble de la population, les immigrantes sans diplôme affichent le taux d'emploi le plus faible (35,0 %). Ce groupe obtient la plus forte différence de taux d'emploi par rapport aux hommes, soit 17,5 points de pourcentage de moins.

Par contre, la population immigrante de la région de l'Outaouais laisse voir de meilleurs résultats sur le marché du travail que celle de l'ensemble du Québec. Le taux d'emploi des immigrantes de la région ayant au moins un diplôme d'études secondaires (DES) se situe à environ 6,0 points de pourcentage de plus que celui des immigrantes de l'ensemble du Québec. Les immigrants ayant obtenu au moins un DEP affichent aussi un taux d'emploi de 4,0 points de pourcentage de plus que celui des immigrants de l'ensemble du Québec.

En général, la situation sur le marché du travail s'améliore avec la scolarité. Cependant, la situation est légèrement différente pour la population immigrante de la région de l'Outaouais. En effet, les immigrants titulaires d'un DEP ont dans la région un taux d'emploi supérieur à celui de l'ensemble de la population régionale du même niveau de scolarité. Fait à noter, ce diplôme favorise moins les immigrantes, puisqu'elles affichent un taux d'emploi très semblable à celui de l'ensemble de la population du même niveau de scolarité. Par ailleurs, des études plus avancées n'avantagent pas autant la situation en emploi des immigrantes qu'elles ne le font pour la population en général. Ainsi, le taux d'emploi des immigrantes atteint son maximum chez les titulaires d'un DEP. De même, le taux d'emploi des immigrantes diplômées universitaires est inférieur à celui des immigrants qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
OUTAOUAIS						
15-24 ANS	23 295	2 005	8,6	24 410	3 415	14,0
15-19 ANS	11 445	810	7,1	12 940	1 280	9,9
20-24 ANS	11 855	1 200	10,1	11 470	2 135	18,6

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

**POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT
DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	OUTAOUAIS				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	11 445	42,8	12 940	39,0	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	11 855	73,5	11 470	75,5	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	24 905	81,2	22 605	86,5	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	25 490	84,3	24 900	86,7	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	32 160	81,2	30 880	83,2	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	24 875	45,2	24 235	54,8	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	130 725	70,9	127 030	73,9	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	13 055	66,5	12 400	75,9	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	6 165	27,9	7 815	26,8	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	1 715	49,9	2 645	69,4	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	2 230	50,9	3 280	70,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	2 615	52,9	3 930	69,5	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	4 395	53,4	6 215	63,3	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	4 820	32,3	5 265	47,5	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	21 935	41,0	29 155	52,9	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	1 615	35,0	1 610	52,5	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	4 110	59,2	3 850	55,1	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	3 215	71,4	3 075	74,7	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	3 530	73,8	4 215	81,5	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	3 895	80,3	3 950	84,8	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	8 620	77,7	6 055	87,4	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	7 350	46,1	5 180	52,6	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	30 715	66,9	26 315	73,0	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	2 245	56,6	2 070	67,9	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	250	72,0	435	55,7	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	1 195	85,4	1 710	85,7	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	3 225	84,0	4 300	90,2	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	3 450	84,3	4 245	85,3	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	4 405	81,6	6 210	82,2	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	2 840	44,4	4 500	55,8	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	15 360	76,0	21 395	78,7	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	800	76,3	1 150	81,3	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	890	62,4	795	72,3	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	3 365	80,1	2 970	74,9	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	5 460	86,9	4 750	90,8	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	5 615	89,1	4 955	92,4	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	6 020	88,8	4 915	90,5	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	3 570	50,3	3 120	57,5	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	24 915	80,8	21 490	83,4	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	2 065	74,3	1 695	80,5	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS	---	---	---	---	1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	440	74,7	310	69,4	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	1 030	81,1	675	91,1	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	1 170	90,2	855	90,1	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	1 690	91,7	1 150	89,2	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 810	48,3	1 140	57,0	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	6 170	75,5	4 170	79,1	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	940	70,2	780	80,8	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS	---	---	---	---	270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	1 930	79,5	770	81,7	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	9 440	87,0	5 385	92,5	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	8 735	91,6	6 965	93,9	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	7 030	93,3	6 340	93,1	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	4 485	52,8	5 030	61,6	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	31 625	84,4	24 495	86,3	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES (15-64 ANS)	5 400	75,6	5 090	83,4	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans la région de l'Outaouais, malgré une situation de l'emploi plus favorable que dans l'ensemble du Québec, les femmes continuent d'afficher un taux d'emploi inférieur à celui de leurs homologues masculins et sont aussi plus susceptibles qu'eux de travailler à temps partiel. La main-d'œuvre féminine est davantage concentrée au sein d'un éventail moins large de métiers et de professions que la main-d'œuvre masculine. Que ce soit au sein des principales professions exercées par les femmes ou de celles qui le sont par les hommes, les Outaouaises touchent un salaire moyen inférieur à celui des hommes. Malgré un rehaussement du niveau de scolarité des femmes, ces indicateurs du marché du travail mettent en lumière des inégalités persistantes au cours de la vie active. La différence est plus importante lorsqu'on ne considère que la population immigrante, les immigrantes de la région étant moins présentes sur le marché de l'emploi que leurs homologues masculins et que l'ensemble des Outaouaises. Par contre, la proportion des immigrantes à la tête d'une entreprise dépasse celle de l'ensemble des Outaouaises.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Dans la région de l'Outaouais, les femmes obtiennent le taux d'emploi (61,0 %⁴) le plus élevé au Québec. Ce taux demeure toutefois inférieur à celui des hommes (65,8 %), ces derniers se classant au 4^e rang au Québec.

Bien que le taux d'activité des Outaouaises (64,6%) soit, comme le taux d'emploi, le plus élevé au Québec, il demeure bien inférieur à celui des hommes de la région de l'Outaouais (71,2 %). Le nombre de personnes en chômage étant déter-

miné à partir de l'activité sur le marché du travail, la faiblesse du taux d'activité chez les femmes réduit leur taux de chômage (5,5 %), qui diminue même sous celui des hommes (7,5 %) dont le taux d'emploi est pourtant supérieur. Si le taux d'activité des femmes était égal à celui des hommes, le taux de chômage des premières serait plutôt de 14,3 %⁵. Par ailleurs, outre les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », le taux de chômage ne tient pas compte d'autres formes de sous-emploi,

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
OUTAOUAIS	15-19 ANS	11 445	50,5	42,8	15,2	12 940	49,0	39,0	20,4
	20-24 ANS	11 855	81,7	73,5	9,9	11 470	84,5	75,5	10,7
	25-34 ANS	24 905	86,7	81,2	6,4	22 605	92,9	86,5	6,9
	35-44 ANS	25 490	87,3	84,3	3,4	24 900	92,2	86,7	5,9
	45-54 ANS	32 160	83,7	81,2	3,0	30 880	88,4	83,2	5,9
	55-64 ANS	24 875	47,4	45,2	4,7	24 235	58,7	54,8	6,6
	65 ANS ET PLUS	23 550	6,9	6,1	10,8	20 025	15,8	14,9	5,8
	15 ANS ET PLUS	154 275	64,6	61,0	5,5	147 055	71,2	65,8	7,5
	PERSONNES IMMIGRANTES	14 605	66,4	60,5	9,0	14 115	75,6	69,0	8,8

Source : Statistique Canada (2013).

4 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

5 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des Outaouais.



notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.

Les Outaouaises de tous les groupes d'âge de 15 à 54 ans connaissent une situation plus favorable sur le marché du travail que l'ensemble des Québécoises. Seules les femmes âgées de 55 à 64 ans obtiennent un taux d'emploi nettement inférieur à celui des femmes de l'ensemble du Québec. Dans la région de l'Outaouais, le taux d'emploi atteint son maximum chez les femmes de 35 à 44 ans (84,3 %) et chez les hommes de 25 à 34 ans (92,9 %).

L'écart selon le sexe concernant le taux d'emploi augmente considérablement à partir de 55 ans. Ainsi, les Outaouaises de 55 à 64 ans ont un taux d'emploi de 45,2 %, tandis que celui des Outaouais du même groupe d'âge est de 54,8 %. À compter de 65 ans, le taux d'emploi des femmes (6,1 %) équivaut à moins de la moitié de celui des hommes (14,9 %), situation semblable à celle de l'ensemble du Québec.

Chez les personnes immigrantes, le taux d'emploi est aussi plus élevé dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec. Chez les femmes, il atteint 60,5 % contre 49,4 % au Québec. Chez les hommes, il s'élève à 69,0 % comparativement à 61,8 % au Québec. Il demeure néanmoins plus faible chez les immigrantes que chez les Outaouaises (61,0 %), contrairement à ce qui se produit pour les immigrants de la région, qui affichent un taux d'emploi supérieur à celui des Outaouais (65,8 %).

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

À la lumière des données de l'ENM sur la stabilité, le statut et les taux d'emploi, il semble que même dans la région de l'Outaouais où le marché du travail est le plus favorable aux femmes, elles éprouvent plus de difficultés que les hommes non seulement à trouver un emploi, mais aussi à en obtenir un de qualité équivalente à celui de leurs homologues masculins, cela étant également applicable à l'ensemble du Québec.

Dans la région de l'Outaouais, la proportion de femmes qui ont travaillé au cours de l'année précédant l'ENM (66,5 %) est largement inférieure à celle des hommes (73,2 %). Tous ces emplois ne sont pas de même qualité, la précarité touchant une

partie de ceux-ci. Dans la région, 59,3 % des femmes travaillaient toujours au moment de répondre au questionnaire, alors que c'était le cas de 64,3 % des hommes. Le statut de travail diffère aussi selon le sexe : 15,3 % des Outaouaises de 15 ans et plus de la région travaillaient à temps partiel contre 11,7 % des Outaouais de ce groupe d'âge. Toutes professions confondues, 55,0 % des femmes et 59,2 % des hommes de la région travaillaient à temps plein toute l'année, ce qui leur permettait ainsi de bénéficier du statut d'emploi le moins précaire. Dans l'ensemble du Québec, nettement moins de femmes (49,7 %) et un peu moins d'hommes (56,4 %) se trouvent dans cette situation. Le taux d'emploi à temps partiel est plus élevé chez les jeunes, et il demeure plus fort chez les femmes. Parmi les 15 à 24 ans de la région, 44,0 % des femmes et 35,2 % des hommes sont dans cette situation. Chez les Outaouaises, la part de travail à temps partiel diminue par la suite, jusqu'à atteindre son minimum chez les 45 à 54 ans (9,7 %). Il en est de même pour le travail à temps partiel chez les Outaouais de ce groupe d'âge (5,1 %).

Quant aux femmes n'ayant pas travaillé ni cherché d'emploi en 2010, la région de l'Outaouais affiche le plus faible taux à cet égard, après la région du Nord-du-Québec. En effet, 30,4 % des Outaouaises étaient dans cette situation (34,7 % au Québec), tandis que c'était le cas de 23,7 % des Outaouais (25,9 % au Québec).

Les immigrantes de la région de l'Outaouais subissent une situation particulièrement désavantageuse par rapport à l'emploi : seulement 76,6 % de celles qui sont âgées de 25 à 54 ans ont travaillé en 2010, soit un écart de 10,0 points de pourcentage avec les autres femmes du même groupe d'âge de la région. Cet écart s'accroît pour celles qui sont encore sur le marché du travail en 2011, dont le taux atteint 68,9 % chez les immigrantes, soit 13,0 points de pourcentage de moins que les autres femmes de la région. L'écart se révèle moins prononcé chez les hommes : 88,6 % des immigrants de 25 à 54 ans ont travaillé en 2010, soit 2,1 points de pourcentage de moins que les Outaouais non immigrants de ce groupe d'âge. De même, chez les hommes de 25 à 54 ans de la région, 80,5 % des immigrants qui ont travaillé en 2010 occupaient toujours un emploi en mai 2011, soit 4,0 points de pourcentage de moins que les non-immigrants.



TABLEAU 3.2

**STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2010 ET 2011**

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	85,4	79,9	14,0	5,5	11,6	90,5	84,1	5,5	6,4	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
OUTAOUAIS	15-24 ANS	71,6	55,7	44,0	15,9	22,9	70,3	52,7	35,2	17,6	23,2
	25-54 ANS	85,3	80,2	10,4	5,1	11,4	90,4	84,0	5,9	6,5	6,8
	25-34 ANS	85,7	78,4	11,3	7,3	9,3	91,9	84,8	7,5	7,0	4,5
	35-44 ANS	86,8	82,6	10,4	4,2	10,4	91,6	85,4	5,4	6,1	5,9
	45-54 ANS	83,8	79,8	9,7	4,0	13,8	88,4	82,1	5,1	6,3	9,2
	PERSONNES NON IMMIGRANTES (25-54 ANS)	86,6	81,9	10,2	4,7	10,7	90,7	84,5	5,6	6,2	6,8
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	76,6	68,9	11,7	7,7	15,8	88,6	80,5	7,8	8,2	6,4
	55-64 ANS	53,6	43,9	14,5	9,7	44,3	64,9	53,6	10,2	11,3	33,1
	65 ANS ET PLUS	9,3	5,8	5,0	3,5	89,8	19,6	14,1	7,4	5,5	79,3
	15 ANS ET PLUS	66,5	59,3	15,3	7,2	30,4	73,2	64,3	11,7	9,0	23,7

Source : Statistique Canada (2013).



LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Le rehaussement du niveau de scolarité des femmes ne s'est pas accompagné d'une diversification de leurs choix professionnels. En effet, elles continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe.

Dans la région de l'Outaouais, comme dans l'ensemble du Québec, la main-d'œuvre féminine est moins diversifiée que la main-d'œuvre masculine. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 41 545 d'entre elles ou 42,5 % de la population active féminine à l'échelon régional comparativement à 41,4 % au Québec.

Dans la région de l'Outaouais, les 5 professions exercées par le plus de femmes sont les suivantes : adjointe administrative, agente d'administration, vendeuse dans le commerce de détail, caissière et éducatrice de la petite enfance. Au total, ces professions regroupent 21,6 % de la main-d'œuvre féminine régionale. Dans l'ensemble du Québec, la profession d'agente d'administration ne figure pas parmi les 5 principales professions, alors que celle d'infirmière autorisée et d'infirmière psychiatrique autorisée occupe le 5^e rang. Ainsi, les 5 principales professions emploient 21,1 % de la main-d'œuvre féminine de l'ensemble du Québec.

Seulement 28,4 % de la main-d'œuvre masculine régionale exerce l'une ou l'autre des 15 principales professions occupées par les hommes en regard de 26,1 % au Québec. Les 5 professions exercées par le plus d'hommes sont les suivantes : vendeur dans le commerce de détail, aide de soutien des métiers et manœuvre en construction, charpentier-menuisier, directeur de commerce et conducteur de camions de transport. Ces 5 professions regroupent 12,7 % de la main-d'œuvre masculine régionale. Dans l'ensemble du Québec, la profession de manœuvre en construction ne figure pas parmi les 5 principales professions, alors que celle de mécanicien occupe le 5^e rang. Au total, les 5 principales professions emploient 12,2 % de la main-d'œuvre masculine de l'ensemble du Québec.

Parmi les 15 principales professions occupées par des femmes dans la région de l'Outaouais, 12 sont à prédominance féminine, avec un taux de féminité de la main-d'œuvre de 66 % et plus. Du côté de celles qui sont occupées par des hommes, 9 sont considérées comme étant à prédominance masculine, c'est-à-dire que l'on y emploie au moins 66 % de personnel masculin. Le salaire moyen des travailleuses de la région est moins élevé que celui des travailleurs, que ce soit pour l'ensemble des 15 principales professions exercées par les femmes (32 382 \$ comparativement à 33 609 \$) ou pour les 15 principales professions exercées par les hommes (29 702 \$ en comparaison de 35 912 \$). Dans seulement 7 des principales

professions exercées par les femmes ou les hommes de la région (26 groupes professionnels), les femmes touchent un salaire moyen plus élevé que celui de leurs homologues masculins : il s'agit des caissières, des éducatrices de la petite enfance, des serveuses au comptoir, des réceptionnistes, des agentes de sécurité, des cuisinières ainsi que des garnisseuses de tablettes et autres commis dans les magasins. Parmi ces professions, seulement 3 procurent un salaire moyen supérieur à 20 000 \$.

On observe également que, contrairement à ce qui se produit dans l'ensemble du Québec, les Outaouaises sont plus susceptibles que les Outaouais de travailler à temps plein toute l'année dans l'une ou l'autre des 15 principales professions exercées par les femmes, soit 49,3 % comparativement à 46,1 % pour les Outaouais. Ce n'est cependant pas le cas en ce qui concerne des 15 principales professions exercées par les hommes, soit 46,5 % pour les femmes en comparaison de 53,1 % pour les hommes. Ainsi, particulièrement dans la région de l'Outaouais, un meilleur accès des femmes aux professions à prédominance masculine favorise la diversification de l'emploi chez elles, mais il semble loin de résoudre les inégalités entre les sexes sur le marché du travail. En effet, selon les données de l'ENM, les femmes qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par les hommes touchent un salaire moyen moins élevé que celui des travailleuses des 15 principales professions occupées par des femmes et sont moins susceptibles que celles-ci de travailler à temps plein toute l'année.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Le secteur des services est de loin le principal employeur des femmes, puisque 96,1 % de la main-d'œuvre féminine y travaille dans la région de l'Outaouais, alors que, dans l'ensemble du Québec, c'est le cas de 89,9 % des femmes actives sur le marché du travail. Ce secteur occupe une plus grande place dans l'emploi global de la région, les industries qui y sont rattachées employant 86,5 % de la main-d'œuvre expérimentée comparativement à 79,0 % dans l'ensemble du Québec. Le taux de féminité de ce secteur (54,2 %) est conforme à celui de l'ensemble du Québec (54,3 %).

Les femmes de la région de l'Outaouais ont, par contre, nettement moins accès aux emplois dans les industries primaires et secondaires que leurs homologues québécoises. Dans plusieurs branches de ces industries, le taux de féminité est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec. En effet, le taux de féminité des industries primaires n'atteint que 19,5 % dans la région contre 25,1 % dans l'ensemble du Québec et celui de l'industrie de la transformation affiche un famélique taux de 13,0 % en regard de 22,4 % au Québec. La même faiblesse s'applique, parmi les industries primaires, aux branches de



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	OUTAOUAIS							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES				HOMMES			FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%			\$	%	\$	%	\$	%	\$	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	6 115	6,3	91,1	61,6	37 045	75,6	46 030	57,4	31 573	54,7	38 936
AGENTES D'ADMINISTRATION	4 415	4,5	77,3	68,9	50 525	68,1	64 990	63,4	41 149	67,8	58 723
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	3 685	3,8	52,9	28,4	14 913	41,5	25 164	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	3 485	3,6	82,0	19,2	12 038	9,8	11 801	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	3 425	3,5	95,4	48,0	24 199	36,4	21 002	48,3	24 104	46,2	27 381
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	3 025	3,1	77,4	61,3	37 165	63,3	43 216	54,2	31 153	53,2	33 878
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	2 675	2,7	82,7	59,1	47 779	75,0	54 951	60,2	44 121	68,2	49 824
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	2 590	2,6	87,6	55,6	54 676	58,9	66 729	48,2	50 147	58,0	58 444
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	2 005	2,0	55,2	34,9	18 784	44,9	26 976	34,5	17 036	46,7	23 725
PROFESSIONNELLES EN RESSOURCES HUMAINES	1 830	1,9	72,6	74,3	58 874	79,0	65 972	68,2	55 565	72,8	64 889
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUI- SINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 820	1,9	53,0	26,1	12 222	16,4	11 630	26,1	13 326	20,7	12 475
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	1 750	1,8	81,6	45,7	25 855	41,8	35 155	44,7	24 647	51,1	30 965
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	1 740	1,8	70,2	36,5	17 310	28,4	19 264	28,8	15 841	32,2	20 070
RÉCEPTIONNISTES	1 495	1,5	83,1	34,4	21 860	44,3	21 520	41,3	21 159	36,1	22 510
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	1 490	1,5	80,8	63,8	39 187	59,2	42 997	61,3	31 998	60,5	40 968
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	41 545	42,5	75,3	49,3	32 382	46,1	33 609	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				38,1		10,3		37,5		13,1	10,8
RATIO FEMMES/HOMMES %				106,9	96,3			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	97 805	100,0	48,8	55,0	40 923	59,2	48 238	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	OUTAOUAIS							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	3 275	3,2	47,1	41,5	25 164	28,4	14 913	43,9	26 890	30,4	16 193
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANOEUVRES EN CONSTRUCTION	2 725	2,7	97,8	36,5	31 190	58,3	---	28,2	30 170	27,1	20 195
CHARPENTIERS-MENUISIERS	2 465	2,4	98,0	40,6	34 596	0,0	---	31,2	36 335	38,0	31 434
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	2 300	2,2	65,4	79,1	46 754	64,2	33 434	75,2	51 794	69,9	33 178
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	2 255	2,2	98,0	57,4	36 990	---	---	58,8	36 935	42,0	29 689
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	2 120	2,1	90,6	60,8	28 882	38,6	20 344	52,4	27 860	41,5	21 805
AGENTS DE SÉCURITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ	1 845	1,8	79,5	62,9	34 415	53,7	35 049	51,1	28 659	39,2	23 904
ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE	1 715	1,7	74,1	79,6	76 356	65,0	60 889	73,1	68 458	69,5	62 420
CUISINIERS	1 640	1,6	62,2	36,9	16 377	39,7	17 884	39,9	18 394	40,1	17 672
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 625	1,6	44,8	44,9	26 976	34,9	18 784	46,7	23 725	34,5	17 036
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 615	1,6	47,0	16,4	11 630	26,1	12 222	20,7	12 475	26,1	13 326
PROGRAMMEURS ET DÉVELOPPEURS EN MÉDIAS INTERACTIFS	1 510	1,5	81,6	76,2	64 615	75,0	64 115	70,1	54 481	68,2	52 072
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	1 465	1,4	98,0	78,2	38 029	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
AGENTS D'ADMINISTRATION	1 300	1,3	22,7	68,1	64 990	68,9	50 525	67,8	58 723	63,4	41 149
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	1 290	1,3	73,1	32,6	15 585	31,6	16 335	28,9	15 179	43,2	17 126
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	29 145	28,4	63,9	53,1	35 912	46,5	29 702	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				25,5		14,2		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						87,5	82,7			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	102 730	100,0	51,2	59,2	48 238	55,0	40 923	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2010 ET 2011**

	OUTAOUAIS						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	97 805	100,0	102 735	100,0	200 540	100,0	48,8
INDUSTRIES PRIMAIRES	680	0,7	2 825	2,7	3 495	1,7	19,5
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	440	0,4	1 590	1,5	2 030	1,0	21,7
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	90	0,1	245	0,2	330	0,2	27,3
SERVICES PUBLICS	150	0,2	990	1,0	1 135	0,6	13,2
TRANSFORMATION	3 050	3,1	20 395	19,9	23 445	11,7	13,0
CONSTRUCTION	1 545	1,6	13 940	13,6	15 480	7,7	10,0
FABRICATION	1 505	1,5	6 455	6,3	7 965	4,0	18,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	195	0,2	605	0,6	805	0,4	24,2
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	155	0,2	1 135	1,1	1 285	0,6	12,1
FABRICATION DU PAPIER	130	0,1	1 050	1,0	1 180	0,6	11,0
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	295	0,3	650	0,6	945	0,5	31,2
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	15	0,0	470	0,5	490	0,2	3,1
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	55	0,1	440	0,4	500	0,2	11,0
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	85	0,1	295	0,3	385	0,2	22,1
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	75	0,1	215	0,2	290	0,1	25,9
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	60	0,1	505	0,5	560	0,3	10,7
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	230	0,2	325	0,3	550	0,3	41,8
SERVICES	94 030	96,1	79 435	77,3	173 460	86,5	54,2
COMMERCE DE GROS	565	0,6	2 835	2,8	3 405	1,7	16,6
COMMERCE DE DÉTAIL	10 815	11,1	10 385	10,1	21 195	10,6	51,0
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	1 360	1,4	4 705	4,6	6 060	3,0	22,4
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	1 535	1,6	2 025	2,0	3 555	1,8	43,2
FINANCE ET ASSURANCES	3 180	3,3	1 580	1,5	4 755	2,4	66,9
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	940	1,0	1 505	1,5	2 445	1,2	38,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	4 240	4,3	5 790	5,6	10 035	5,0	42,3
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	2 955	3,0	5 490	5,3	8 450	4,2	35,0
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	10 285	10,5	5 220	5,1	15 510	7,7	66,3
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	17 230	17,6	4 510	4,4	21 745	10,8	79,2
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	2 240	2,3	2 985	2,9	5 225	2,6	42,9
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	6 175	6,3	5 560	5,4	11 735	5,9	52,6
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	4 645	4,7	3 690	3,6	8 335	4,2	55,7
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	27 865	28,5	23 155	22,5	51 010	25,4	54,6



TABLEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



l'agriculture, de la foresterie et de la chasse, ainsi qu'à celle des services publics. De même, parmi les industries secondaires de, la fabrication d'aliments, par exemple, compte seulement 24,2 % de femmes dans son effectif régional comparativement à 36,9 % dans l'ensemble du Québec, tandis que l'industrie de fabrication de meubles et de produits connexes n'emploie que 10,7 % de femmes dans la région en comparaison de 26,1 % dans l'ensemble du Québec. L'industrie de la fabrication du papier de même que celle de l'impression affichent également des taux de féminité de leur emploi nettement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec dans la région de l'Outaouais.

L'ENTREPRENEURIAT

Dans la région de l'Outaouais, les propriétaires d'entreprises représentent 6,4 % de la population active féminine et 11,5 % de la population active masculine. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où les propriétaires d'entreprises constituent 7,5 % de la population active féminine et 12,1 % de la population active masculine.

Les entreprises n'ont pas toutes la même envergure : les entreprises ne comptant pas de personnel sont généralement associées au travail autonome, alors que celles qui ont du personnel sont, en règle générale, de plus grande taille. Dans la région

TABEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
OUTAOUAIS						
POPULATION ACTIVE	99 635	100,0	---	104 690	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	6 350	6,4	100,0	12 050	11,5	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	1 490	1,5	23,5	4 615	4,4	38,3
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	1 535	1,5	24,2	4 285	4,1	35,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	4 810	4,8	75,7	7 770	7,4	64,5
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	205	0,2	3,2	115	0,1	1,0

Source : Statistique Canada (2013).



de l'Outaouais, les entreprises avec personnel représentent 24,2 % des entreprises appartenant à une femme, proportion semblable à celle de l'ensemble du Québec (25,4 %). La proportion d'Outaouais propriétaires d'entreprises de ce type, soit 35,6 %, est plus élevée que celle des Outaouaises, mais plus faible que dans le cas de leurs homologues au Québec, où elle atteint 41,1 %.

Au sein de la population immigrante de la région de l'Outaouais, les propriétaires d'entreprises représentent 9,1 % de la population active féminine et 11,7 % de la population active masculine, soit un écart entre les sexes beaucoup moins accentué que ce que l'on observe pour l'ensemble de la popu-

lation active régionale. En outre, les immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des femmes de la région (6,4 %) dans cette situation. Une plus grande part de propriétaires immigrantes d'entreprises (28,4 %) est à la tête d'une entreprise avec personnel que l'ensemble des femmes de la région, mais cette proportion n'atteint pas celle de leurs homologues masculins (32,8 %). Cette situation plus favorable peut notamment s'expliquer par un esprit d'entrepreneuriat plus développé et des politiques d'immigration favorisant l'entrée des investisseuses et des investisseurs, mais également par une plus grande difficulté d'accès au marché du travail de la population immigrante.

TABLEAU 3.5 (SUITE)

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET LE STATUT
DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
OUTAOUAIS						
POPULATION ACTIVE	9 705	100,0	---	10 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	880	9,1	100,0	1 250	11,7	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	300	3,1	34,1	430	4,0	34,4
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	250	2,6	28,4	410	3,8	32,8
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	625	6,4	71,0	840	7,9	67,2
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	35	0,4	4,0	30	0,3	2,4

Source : Statistique Canada (2013).



LA SYNDICALISATION

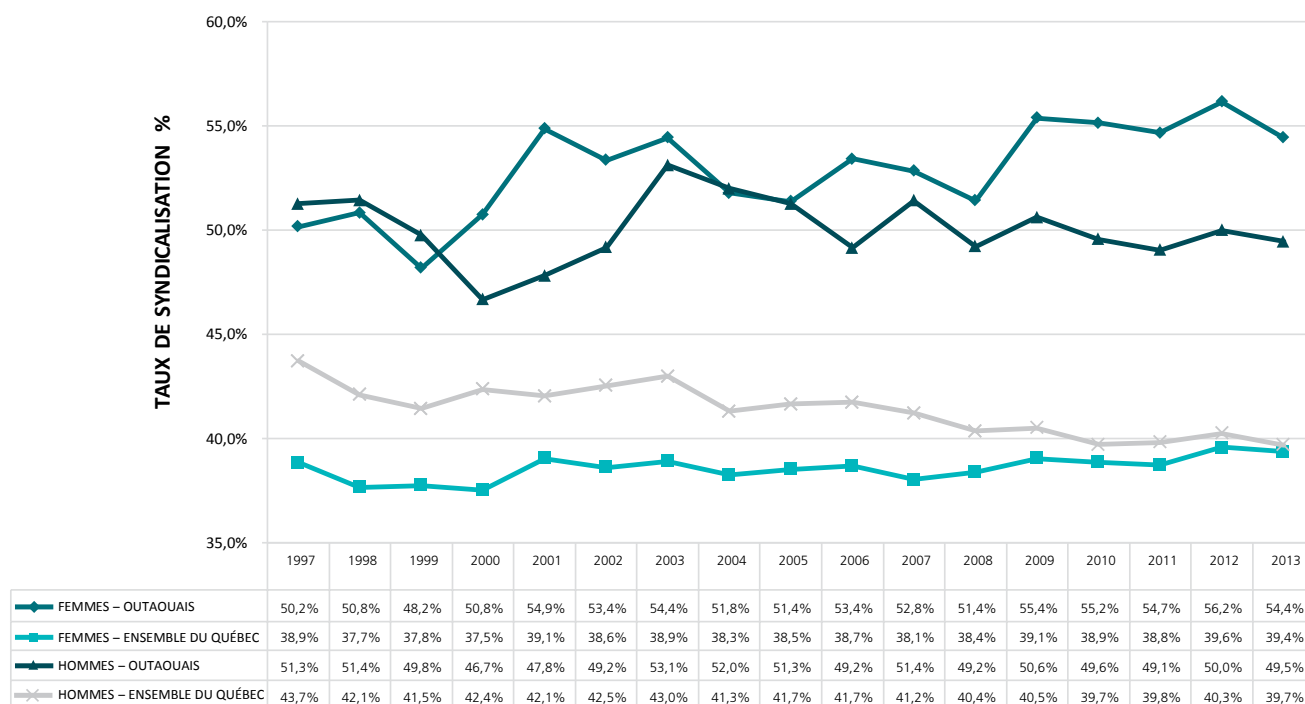
En 2013, 54,4 % des femmes occupant un emploi sont syndiquées dans la région de l'Outaouais, alors que ce taux atteint 49,5 % chez les hommes. Le taux de syndicalisation de la région se révèle nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec, pour les deux sexes. L'évolution du taux de syndicalisation est plutôt volatile dans la région, probablement en partie à cause

de l'échantillonnage. Depuis 2006, le taux de syndicalisation des Outaouaises dépasse celui des Outaouais. On enregistre une hausse de syndicalisation de 1997 à 2013 dans la région chez les femmes, mais une baisse chez les hommes.

Au Québec, le taux de syndicalisation des femmes s'est soldé par une légère augmentation de 1997 à 2013. En 2013, ce taux rejoint celui des hommes. Chez ces derniers, le taux de syndicalisation a baissé de 4 points de pourcentage de 1997 à 2013.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, DE 1997 À 2013



Source: Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Le marché du travail n'est pas encore bien adapté à la réalité des parents. Les femmes sont toutefois plus touchées par ce fait, puisqu'elles exercent, contrairement aux hommes, davantage le rôle parental qui leur était traditionnellement réservé. Le taux d'emploi des femmes traduit sans doute cette difficile conciliation entre le travail et la famille, bien que les Outaouaises soient plus favorisées que l'ensemble des Québécoises sur ce plan. En situation de monoparentalité, l'écart entre les femmes de la région et les Québécoises se réduit considérablement lorsque les enfants sont d'âge préscolaire, tandis que les hommes de la région de l'Outaouais sont avantagés sur ce plan par rapport à leurs homologues québécois. L'accès à des services de garde à contribution réduite de même que l'offre de congés rémunérés à l'usage exclusif des pères peuvent permettre d'améliorer la situation économique des femmes. De 2006 à 2011, le ratio de places en service de garde par rapport au nombre d'enfants d'âge préscolaire a toutefois diminué et se trouve maintenant légèrement inférieur au ratio enregistré pour l'ensemble du Québec. Par ailleurs, de 2008 à 2012, la participation des hommes au congé parental a augmenté de façon marquée comparativement à celle des femmes.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Dans la région de l'Outaouais, selon les données sur le marché du travail et la responsabilité familiale, les femmes de 25 à 54 ans travaillent davantage (82,1 %) que dans l'ensemble du Québec (78,8 %). Lorsqu'elles sont en couple et sans enfant, elles sont plus favorisées que leurs homologues québécoises, leur taux d'emploi atteignant alors 85,5 % alors qu'il se situe à 82,2 % au Québec. L'écart entre les Outaouaises et les Québécoises s'accroît lorsqu'elles sont en couple et ont des enfants, surtout si les enfants ont moins de 6 ans. En effet, le taux d'emploi des femmes de la région dans cette situation atteint 80,9 %, tandis qu'il est de 75,1 % pour les Québécoises. Ce taux d'emploi se révèle toutefois bien inférieur à celui des pères en couple de la région, lesquels ne voient pratiquement pas leur taux d'emploi se modifier selon l'âge des enfants (plus de 90 %).

Tout comme on l'observe pour l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des femmes en situation monoparentale est plus faible dans la région de l'Outaouais que celui des mères qui vivent en couple, surtout lorsque les enfants sont d'âge préscolaire. En ce qui concerne leur taux d'emploi, ces Outaouaises affichent un taux de 1,7 point de pourcentage de plus que celui de l'ensemble du Québec, alors que les mères outaouaises qui vivent en couple bénéficient d'un taux d'emploi de 5,8 points de pourcentage de plus. Contrairement à ce qui se produit chez les Outaouaises, le taux d'emploi des Outaouais en situation monoparentale ayant un ou encore des enfants de moins de 15 ans est un peu plus élevé comparativement à ceux qui sont en couple (91,4 % contre 90,4 %). Les Outaouais en situation monoparentale dont tous les enfants sont d'âge préscolaire affichent un taux d'emploi légèrement plus faible que s'ils vivent en couple (87,0 % en regard de 90,4 %). Ainsi, en situation de monoparentalité avec des enfants d'âge préscolaire, l'écart du taux d'emploi entre les femmes et les hommes de la région atteint 23,4 points de pourcentage.

TABEAU 4.1

Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, la situation de couple ou monoparentale et la présence d'enfants, ensemble du Québec et région de l'Outaouais, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
OUTAOUAIS						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	82,1	78,7	81,6	82,5	81,6
	SITUATION DE COUPLE	84,2	80,9	83,2	83,7	85,5
	SITUATION MONOPARENTALE	78,3	63,6	75,1	78,2	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	85,3	90,4	90,4	89,9	80,2
	SITUATION DE COUPLE	90,0	90,4	90,4	90,2	89,4
	SITUATION MONOPARENTALE	87,0	87,0	91,4	87,2	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



TABLEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2006 ET 2011**

	OUTAOUAIS			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	52	9	-82,7	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	66	76	15,2	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	16	22	37,5	534	646	21,0
TOTAL	134	107	-20,1	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	15	---	78	346	343,6
TOTAL	134	122	-9,0	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	5 204	5 340	2,6	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	3 724	4 307	15,7	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	794	1 206	51,9	33 034	40 526	22,7
TOTAL	9 722	10 853	11,6	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	553	---	3 487	17 824	411,2
TOTAL	9 722	11 406	17,3	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	18 145	22 125	21,9	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	28,7	24,1	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	20,5	19,5	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	4,4	5,5	---	8,8	9,2	---
TOTAL	53,6	49,1	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,0	2,5	---	0,9	4,0	---
TOTAL	53,6	51,6	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où doivent être conciliés emploi et parentalité, l'accès à un service de garde influe sur le choix de travailler ou non à l'extérieur de la maison. Le coût de ce service et la situation économique des parents pèsent également sur cette décision.

Dans la région de l'Outaouais, 10 853 places à contribution réduite⁶ et 553 places non subventionnées⁷ étaient disponibles en 2011, alors qu'il y avait 9 722 places en garderie en 2006, toutes à contribution réduite. Dans la région, le nombre de places a donc augmenté de 17,3 % depuis 2006, soit légèrement plus que dans l'ensemble du Québec. Toutefois, si l'on considère le nombre d'enfants de 4 ans et moins dans la région, le ratio de places a diminué : de 2006 à 2011, il est passé de 53,6 à 51,6 places pour 100 enfants de 4 ans et moins, dont 2,5 % sont maintenant non subventionnées. Le ratio dans la région en 2011 est donc légèrement inférieur à celui qui est observé au Québec (52,8 %).

On note également une hausse du nombre de places offertes dans les services de garde au Québec de 2006 à 2011. En effet, il y avait 200 105 places en 2006 et 232 628 en 2011, soit une augmentation de 16,3 %. Des 232 628 places, 214 804 sont à contribution réduite. Cependant, le ratio des places pour 100 enfants de 4 ans et moins a diminué de 53,3 en 2006 à 52,8 en 2011.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant l'arrivée d'un enfant permet de répondre à la problématique de dénatalité, d'une part, mais aussi de favoriser un meilleur développement de l'enfant et de protéger le lien à l'emploi d'un parent, d'autre part. Traditionnellement, les mères ont davantage assumé ce

rôle pour des raisons socioculturelles. Par ailleurs, comme les femmes gagnent un salaire moins élevé que celui des hommes, elles sont plus sujettes que ces derniers, lorsqu'elles sont en couple, à délaisser temporairement le marché du travail pour s'occuper des enfants.

L'accès à un régime de protection du lien d'emploi et d'un revenu favorise donc l'égalité entre les sexes. En effet, il permet aux femmes de maintenir un lien d'emploi et un revenu, tout en encourageant les pères à assumer davantage leur rôle parental, ce qui favorise un meilleur partage des responsabilités et réduit les effets négatifs découlant d'un retrait prolongé du travail. Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit d'ailleurs une période de congé exclusive pour chaque parent puis une période pouvant être prise par l'un ou l'autre, ou partagée entre les deux.

En 2012, pour les 3 772 naissances et les 27 adoptions pour lesquelles une prestation a été versée dans la région de l'Outaouais, les mères étaient plus nombreuses à recevoir des prestations du RQAP que les pères (respectivement 3 443 et 2 686). De ce nombre, 658 femmes se sont prévaluées du régime particulier⁸. Cela représente une plus petite proportion d'Outaouaises que de Québécoises, soit 19,1 % comparativement à 21,3 %. À l'instar de l'ensemble des Québécoises, les Outaouaises ont davantage augmenté leur participation au régime particulier. Moins d'hommes que de femmes ont reçu des prestations du RQAP. Cependant, ils prennent davantage part au régime qu'ils ne le faisaient en 2008. Ainsi, le nombre d'hommes prestataires s'est accru de 13,7 % dans la région en comparaison de 10,6 % au Québec, hausse significative si l'on considère que le nombre de naissances et d'adoptions a connu une hausse de 5,8 % dans la région en regard de 3,8 % au Québec. Des 2 686 pères ayant pris un congé de paternité, 537 se sont prévalués du régime particulier. Dans la région comme dans l'ensemble du Québec, la hausse de prestations du régime particulier (respectivement 25,2 % et 14,3 %) était plus élevée que celle du régime de base (11,2 % et 9,4 %).

6 Durant la période visée, le coût d'une place journalière à contribution réduite était fixé à 7 \$ par jour pour les enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

7 Les frais de garde non subventionnée (à tarif courant) sont toutefois associés à un crédit d'impôt remboursable.

8 Le régime particulier est le régime le plus court avec des prestations plus élevées. S'il est intéressant de noter la différence selon le sexe du choix de ce régime, il n'est maintenant plus possible d'avoir les données du congé de paternité séparées par région, ni le nombre d'hommes qui prennent le maximum du congé de paternité.



TABEAU 4.3

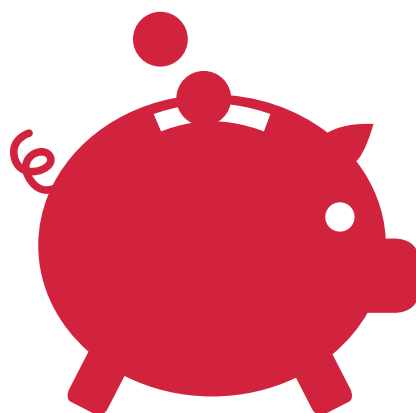
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2008 ET 2012**

	OUTAOUAIS			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	3 560	3 772	6,0	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	31	27	-12,9	611	479	-21,6
TOTAL	3 591	3 799	5,8	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	2 756	2 771	0,5	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	19	14	-26,3	370	266	-28,1
TOTAL	2 775	2 785	0,4	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	570	655	14,9	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	7	3	-57,1	149	101	-32,2
TOTAL	577	658	14,0	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	1 922	2 135	11,1	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	11	14	27,3	137	168	22,6
TOTAL	1 933	2 149	11,2	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	423	529	25,1	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	6	8	33,3	104	101	-2,9
TOTAL	429	537	25,2	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Bien que le revenu des Outaouaises se classe au 1^{er} rang des régions du Québec, il reste nettement inférieur à celui des Outaouais. Dans la région de l'Outaouais, les femmes âgées de 30 à 34 ans connaissent la plus forte disparité de revenu selon le sexe, tandis que dans l'ensemble du Québec, l'écart de revenu selon le sexe se creuse avec l'âge. Or, la différence de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie. Par ailleurs, bien que le revenu de la population immigrante soit meilleur dans la région que dans l'ensemble du Québec, cette population court un risque nettement plus fort de gagner moins que le seuil de faible revenu que la population non immigrante, la situation étant davantage marquée chez les femmes.





LES SOURCES DE REVENU

Le revenu total des personnes provient tant des emplois ou du travail autonome que des placements, des pensions de retraite, des rentes et des transferts gouvernementaux. Le revenu d'emploi et celui de retraite, les placements, l'assurance-emploi et la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés. Des revenus exceptionnellement élevés d'une petite partie de la population faisant en sorte d'augmenter le revenu moyen, le Conseil du statut de la femme a choisi de privilégier le revenu médian dans son analyse, puisqu'il constitue un meilleur indicateur du revenu de la classe moyenne. Dans la région de l'Outaouais, celui des femmes atteint 29 881 \$⁹, ce qui équivaut à 80,0 % du revenu des hommes, ratio nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec (71,2 %). Sur ce plan, la région se classe d'ailleurs au 1^{er} rang des régions du Québec.

Le travail constitue la principale source de revenus de la population, tant pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, les salaires et les traitements comptent pour la majeure partie du revenu d'emploi. Parmi l'ensemble des femmes de 15 ans et plus, une plus grande proportion d'Outaouaises (63,3 %) que de Québécoises (58,9 %) reçoivent des traitements et des salaires. L'Outaouais est aussi la région où les femmes gagnent le revenu d'emploi le plus élevé au Québec (33 522 \$ contre 25 066 \$). Les traitements et salaires génèrent 70,9 % de tous les revenus des Outaouaises, soit une portion nettement plus importante que pour les Québécoises (63,6 %). Malgré cela, le salaire continue de rapporter plus aux hommes de la région de l'Outaouais, qui en tirent 72,7 % de leurs revenus comparativement à 69,2 % dans l'ensemble du Québec. Le salaire médian des Outaouais (39 948 \$) se classe au 2^e rang des régions du Québec. Enfin, le travail autonome avantage moins les femmes dans la région. En effet, le revenu médian provenant du travail autonome des Outaouaises (5 644 \$) se situe sous la moyenne québécoise (6 137 \$). Les Outaouais, pour leur part, gagnent un revenu médian issu du travail autonome (8 472 \$) plus élevé que celui des Québécois (7 203 \$).

Plus de femmes que d'hommes obtiennent des transferts gouvernementaux destinés à corriger les inégalités de revenu. Les femmes reçoivent la majorité des prestations pour enfants, du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, ainsi que du revenu de pension de sécurité de la vieillesse ou du Supplément de revenu garanti. Elles ne sont cependant pas majoritaires dans toutes les catégories de paiements de transferts. Dans la région de l'Outaouais, moins de femmes (15 290) que d'hommes (17 965) reçoivent des prestations de l'assurance-emploi. Par contre, la prestation médiane est plus élevée chez les Outaouaises (5 588 \$) que chez les Outaouais

(4 224 \$). Il en va de même dans l'ensemble du Québec. Comme les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, il semble que les modalités de l'assurance-emploi restreignent le montant des prestations versées aux hommes ayant les plus hauts revenus et excluent les femmes à faible revenu. Dans la région et dans l'ensemble du Québec, les hommes sont aussi plus nombreux que les femmes à percevoir des paiements d'« autres revenus du gouvernement » qui incluent notamment les crédits d'impôt remboursables, les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que le Crédit d'impôt pour solidarité du Québec.

Selon l'ENM, le revenu médian de pension de retraite des Outaouaises équivaut à 67,3 % de celui des Outaouais, c'est-à-dire 7 469 \$ de moins. Dans la région de l'Outaouais, la disparité de revenu des régimes de retraite selon le sexe est donc plus importante que pour le revenu d'emploi. Le revenu de retraite des Québécoises n'équivaut qu'à 56,4 % de ce que reçoivent les Québécois. À remarquer que ces résultats ne portent pas sur l'ensemble de la population de 65 ans et plus puisque l'ENM exclut la population vivant dans les ménages collectifs. Cela correspond en fait à 9,8 % des Outaouaises et à 4,7 % des Outaouais âgés de 65 ans et plus, de même qu'à 12,9 % des femmes et à 6,7 % des hommes de ce groupe d'âge dans l'ensemble du Québec.

LE REVENU D'EMPLOI

En 2010, on observe toujours un écart entre le revenu d'emploi des femmes et celui des hommes. Au Québec, les femmes gagnent 74,9 % du revenu médian d'emploi des hommes, alors que, dans la région de l'Outaouais, cette proportion s'accroît à 87,6 %. Chez les 20 à 64 ans, le ratio du revenu des femmes par rapport à celui des hommes ne suit pas le même profil selon les différents groupes d'âge et les régions administratives. Dans la région, le revenu médian des femmes s'éloigne le plus de celui des hommes chez les 30 à 34 ans (82,5 %). Le ratio de revenu médian des femmes par rapport à celui des hommes chez les 20 à 29 ans et les 35 à 54 ans est plus élevé : il s'établit à environ 90 %. Dans l'ensemble du Québec, le revenu des femmes s'éloigne de celui des hommes au fur et à mesure que l'âge augmente.

Les revenus d'emploi de la population de 15 à 19 ans ainsi que de celle qui est âgée de 65 ans et plus sont très modestes et font même plutôt office de revenu d'appoint. Chez les 65 ans et plus, le revenu médian d'emploi des Outaouaises (9 305 \$) équivaut presque à celui des Outaouais (9 372 \$). Pour ce groupe d'âge, le revenu médian des femmes de l'ensemble du Québec (6 641 \$) dépasse celui des hommes (5 472 \$).

9 Le TGN pour la région de l'Outaouais s'établissant à 26,1 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	OUTAOUAIS				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	154 275	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	7 965	---			169 870	---		
AVEC REVENU	146 305	36 229	29 881	80,0	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	103 295	37 947	33 522	87,6	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	97 615	38 512	35 005	87,6	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	10 470	15 344	5 644	66,6	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	106 235	7 843	6 348	118,4	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	15 290	8 311	5 588	132,3	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	43 795	4 744	3 752	96,2	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	32 255	5 807	6 067	84,8	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	23 465	7 975	6 238	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	53 865	2 300	681	82,8	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	33 550	3 009	424	82,7	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	19 595	18 937	15 393	67,3	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	17 490	4 312	823	82,3	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	147 055	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	6 270	---			121 325	---		
AVEC REVENU	140 785	44 275	37 349	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	108 565	44 461	38 263		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	100 710	45 000	39 948		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	13 990	21 082	8 472		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	83 820	7 157	5 360		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	17 965	5 640	4 224		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	3 460	4 906	3 902		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	29 150	6 732	7 157		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	18 940	7 302	6 233		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	57 640	2 552	822		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	32 630	5 020	513		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	21 955	25 893	22 862		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	17 130	4 328	1 000		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

La répartition de la population par tranche de revenu permet de constater une proportion plus faible de femmes dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$ dans la région de l'Outaouais comparativement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (36,8 % des Outaouaises ayant un revenu contre 43,2 %

des Québécoises). Cependant, la proportion d'Outaouaises gagnant moins de 20 000 \$ demeure très supérieure à celle des Outaouais (29,1 %), elle-même inférieure à la moyenne québécoise (31,2 %). Les revenus les plus élevés sont, par contre, nettement plus fréquents dans la région. Ainsi, 11,7 % des Outaouaises contre 6,7 % des Québécoises gagnent 70 000 \$ et plus. La région est celle où l'on observe la plus grande proportion de femmes dans cette tranche de revenu. La proportion d'Outaouais dont le revenu atteint 70 000 \$ et plus (18,4 %) est tout de même supérieure à celle des Outaouaises,

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
OUTAOUAIS								
15-19 ANS	6 435	6 194	5 281	6 980	7 365	5 636	84,1	93,7
20-24 ANS	10 025	17 340	15 003	9 960	19 989	16 509	86,7	90,9
25-29 ANS	10 415	32 766	31 228	9 835	35 749	33 967	91,7	91,9
30-34 ANS	11 000	39 770	39 312	10 610	48 573	47 656	81,9	82,5
35-44 ANS	21 845	47 409	46 281	22 260	56 184	51 664	84,4	89,6
45-54 ANS	26 700	49 445	46 879	26 720	58 720	51 324	84,2	91,3
55-64 ANS	14 185	36 646	31 959	16 805	46 434	37 922	78,9	84,3
65 ANS ET PLUS	2 690	19 247	9 305	5 395	20 250	9 372	95,0	99,3
15 ANS ET PLUS	103 295	37 947	33 522	108 565	44 461	38 263	85,3	87,6

Source : Statistique Canada (2013).



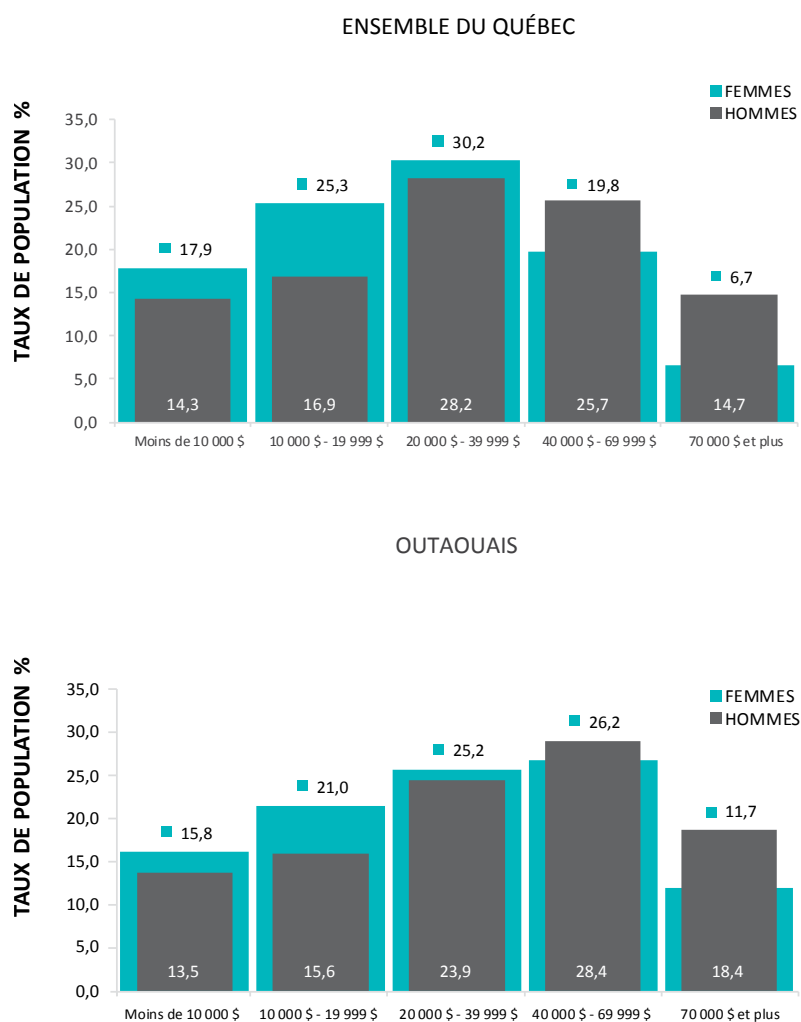
de même qu'à celle des hommes de l'ensemble du Québec (14,7 %). Sur cet aspect, les Outaouais se classent au 2^e rang, après les Nord-Côtiers.

Les quartiles découpent les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Ainsi, le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu et le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes qui gagnent plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu. Dans la région de l'Outaouais, 32,2 % des femmes gagnent plus que

la moitié du revenu du ménage. Cette proportion est nettement plus élevée que dans l'ensemble du Québec, où 26,9 % des femmes contribuent à plus de la moitié du revenu du ménage. Comme on le constate pour l'ensemble du Québec, c'est dans le quatrième quartile de revenu que la proportion de femmes qui gagnent le principal revenu du ménage est la plus basse. À l'inverse, la plus forte proportion de femmes gagnant le principal revenu du ménage se trouve dans le troisième quartile de revenu, alors que, dans l'ensemble du Québec, ce sont les femmes du premier quartile de revenu qui le constituent.

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

La population de la région de l'Outaouais vit moins souvent dans des ménages à faible revenu que dans l'ensemble du Québec : 10,9 % des Outaouaises et 9,8 % des Outaouais de 15 ans et plus vivent dans des ménages gagnant moins du seuil de faible revenu comparativement à 12,8 % des Québécoises et à 11,5 % des Québécois. Tout comme dans l'ensemble du Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre sous ce seuil dans la région. En outre, le taux le plus élevé de personnes à faible revenu apparaît dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans, tant chez les femmes que chez les hommes. C'est chez les 35 à 54 ans que le taux de femmes vivant dans les ménages sous le seuil de faible revenu atteint à son plus bas niveau, tandis que ce taux est à son minimum chez les hommes de 65 ans et plus : à remarquer que ces taux s'éloignent notablement de ceux des autres groupes d'âge. Enfin, bien que l'ENM exclue davantage de femmes que

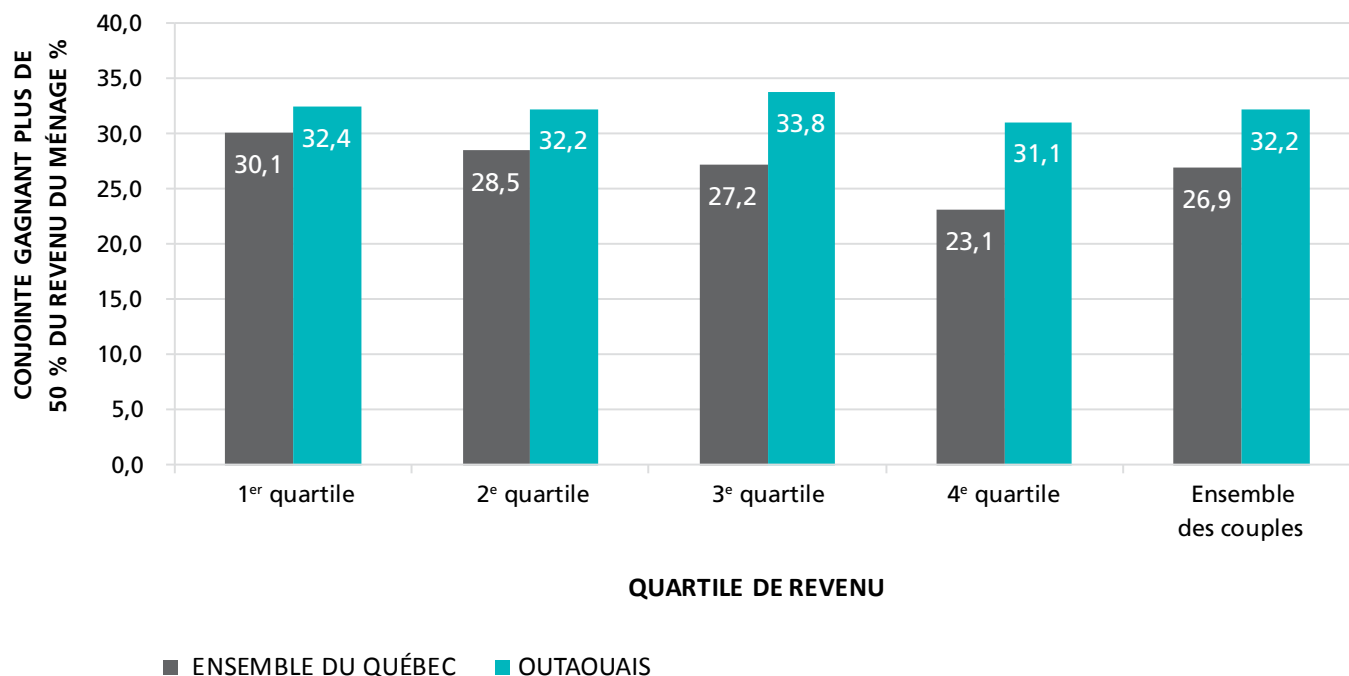
d'hommes de 65 ans et plus, une proportion beaucoup plus élevée de femmes se trouvent dans des ménages privés vivant sous le seuil de faible revenu, et ce, tant dans la région (11,4 % de femmes en regard de 4,3 % d'hommes) que dans l'ensemble du Québec (11,5 % de femmes contre 5,4 % d'hommes).

LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement¹⁰ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. Comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage, du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels. Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété, alors que ce n'est pas le cas pour les locataires. Or, les femmes sont plus souvent locataires que les

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

10 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
FEMMES										
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	270 695	19,3	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	214 570	17,5	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	49 595	30,1	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	1 401 255	100,0	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	1 226 015	100,0	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	164 570	100,0	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES										
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	246 890	12,4	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	174 760	10,4	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	62 725	20,9	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	1 993 965	100,0	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	1 674 840	100,0	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	300 555	100,0	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
OUTAOUAIS										
FEMMES										
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	11 165	16,6	16 825	10,9	6 645	6,6	6 505	26,2	1 570	30,7
NON-IMMIGRANTES	9 885	15,9	13 975	10,0	4 990	5,5	5 955	25,7	1 375	30,4
IMMIGRANTES	1 175	24,3	2 620	17,9	1 570	14,7	490	30,9	150	30,6
TOTAL DES FEMMES	67 345	100,0	154 280	100,0	101 340	100,0	24 870	100,0	5 120	100,0
NON-IMMIGRANTES	62 305	100,0	139 145	100,0	90 445	100,0	23 200	100,0	4 525	100,0
IMMIGRANTES	4 845	100,0	14 600	100,0	10 645	100,0	1 585	100,0	490	100,0
HOMMES										
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	9 160	10,4	14 345	9,8	4 520	4,9	5 150	24,5	2 270	33,3
NON-IMMIGRANTS	7 530	9,6	11 735	8,9	3 275	4,0	4 600	23,9	1 880	31,3
IMMIGRANTS	1 520	16,6	2 380	16,9	1 205	12,2	495	30,3	265	40,8
TOTAL DES HOMMES	88 250	100,0	147 055	100,0	91 665	100,0	20 980	100,0	6 815	100,0
NON-IMMIGRANTS	78 830	100,0	132 405	100,0	81 535	100,0	19 265	100,0	6 005	100,0
IMMIGRANTS	9 160	100,0	14 110	100,0	9 910	100,0	1 635	100,0	650	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.4

**PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT
DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
OUTAOUAIS								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	42 300	62,8	9 455	22,4	2 795	6,6	405	1,0
LOCATAIRE	25 030	37,2	13 250	52,9	4 870	19,5	65	0,3
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	67 345	100,0	22 700	33,7	7 665	11,4	490	0,7
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	65 795	74,6	11 465	17,4	3 275	5,0	730	1,1
LOCATAIRE	22 445	25,4	9 755	43,5	3 580	16,0	130	0,6
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	88 250	100,0	21 220	24,0	6 860	7,8	875	1,0

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).



hommes: dans la région de l'Outaouais, 37,2 % des femmes le sont comparativement à 25,4 % des hommes. Plus de la moitié des Outaouaises locataires, soit 52,9 %, consacrent au moins le quart de leur revenu au loyer. La population devient très vulnérable si elle doit prévoir au moins 50 % de son revenu pour le logement, situation dans laquelle se trouvent 19,5 % des femmes locataires de la région et 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec.

LE REVENU DE LA POPULATION IMMIGRANTE

Le revenu de la population immigrante est plus élevé dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes. Cependant, le revenu médian des immigrantes ne correspond qu'à 88,1 % de celui des non-immigrantes. Les immigrantes outaouaises gagnent aussi moins que leurs homologues masculins, leur revenu médian équivalant à seulement 82,4 % de celui des immigrants. Dans l'ensemble du Québec, le revenu médian des immigrantes correspond à 83,0 % de celui des non-immigrantes et à 76,5 % de celui des immigrants. Ainsi, bien que la situation leur soit plus favorable dans la région, les immigrantes demeurent

quand même doublement désavantagées en comparaison des non-immigrantes et des immigrants.

La population immigrante de la région de l'Outaouais vit plus rarement sous le seuil de faible revenu que celle de l'ensemble du Québec. Cela reste vrai peu importe le sexe ou la situation familiale. Toutefois, le risque de gagner moins que le seuil de faible revenu est nettement plus fort dans la population immigrante que dans la population non immigrante. Dans la région, 17,9 % des immigrantes vivent dans des ménages à faible revenu contre 10,0 % des non-immigrantes. Chez les hommes, 16,9 % des immigrants de la région vivent dans des ménages sous le seuil de faible revenu contre 8,9 % des non-immigrants. Au sein de la population immigrante, les femmes se trouvent plus souvent à la tête des ménages vivant sous le seuil de faible revenu que les hommes. Dans la région, 24,3 % des immigrantes à la tête de ménages vivent sous le seuil de faible revenu contre 16,6 % des immigrants dans la même situation. Bien qu'ils soient importants, ces taux de faible revenu sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 30,1 % des immigrantes à la tête de ménages composent avec un faible revenu contre 20,9 % des immigrants dans la même situation.

TABLEAU 5.5

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
OUTAOUAIS								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	139 145	100,0	14 600	100,0	132 405	100,0	14 110	100,0
SANS REVENU	6 775	4,9	1 140	7,8	5 505	4,2	720	5,1
AVEC REVENU	132 365	95,1	13 465	92,2	126 900	95,8	13 395	94,9
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	30 301	---	26 702	---	37 960	---	32 406	---
REVENU MOYEN	36 473	---	34 534	---	44 672	---	41 335	---

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU* SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
OUTAOUAIS						
15-24 ANS	3 485	15,0	23 290	3 185	13,0	24 410
25-34 ANS	2 520	10,1	24 900	2 325	10,3	22 610
35-54 ANS	5 230	9,1	57 650	5 575	10,0	55 785
55-64 ANS	2 885	11,6	24 875	2 390	9,9	24 235
65 ANS ET PLUS	2 695	11,4	23 550	870	4,3	20 020
15 ANS ET PLUS	16 825	10,9	154 280	14 345	9,8	147 055
PERSONNES IMMIGRANTES	2 620	17,9	14 600	2 380	16,9	14 110
PERSONNES NON IMMIGRANTES	13 975	10,0	139 145	11 735	8,9	132 405

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 535 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

L'espérance de vie dans la région de l'Outaouais est plus faible que dans l'ensemble du Québec pour les deux sexes. Comme dans l'ensemble du Québec, les femmes de la région ont une plus longue espérance de vie que les hommes, l'écart entre les sexes diminuant toutefois au chapitre de l'espérance de vie en bonne santé. L'indice de fécondité des Outaouaises est semblable à celui qui est observé au Québec, mais leur taux de grossesse à l'adolescence est plus élevé que pour l'ensemble du Québec. La population de la région, qui compte proportionnellement moins de médecins de famille, reçoit moins de services de santé. En outre, moins de femmes de 50 à 69 ans se soumettent à une mammographie dans la région que dans l'ensemble du Québec, situation qui persiste depuis plus de 20 ans.





L'ESPÉRANCE DE VIE ET LA MORTALITÉ

L'espérance de vie à la naissance est statistiquement plus courte dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec. Chez les femmes, elle atteint respectivement 81,7 ans en 2008 contre 82,9 ans au Québec. Chez les hommes, elle est de 77,6 ans comparativement à 78,3 ans au Québec. Ainsi, les Outaouaises vivent 4,1 ans de plus que les Outaouais. Toutefois, la perception d'une mauvaise santé dans la région est plus élevée chez les femmes (12,0 %) que chez les hommes (9,0 %), alors que la tendance contraire s'observe au Québec.

Comme cela se produit dans l'ensemble du Québec, l'espérance de vie en bonne santé des femmes de la région de l'Outaouais se rapproche davantage de celle des hommes. À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteint 65,1 ans chez les Outaouaises et 63,2 ans chez les Outaouais en 2006. À 65 ans, on ne trouve presque plus de différence d'espérance de vie selon le sexe. Cependant, la différence entre l'espérance de vie en bonne santé de la région et celle du Québec s'avère plus importante. Ainsi, les femmes de la région vivent 3,2 ans de moins en bonne santé que les Québécoises, et les hommes, 3,3 ans.

En 2008, le taux de mortalité des femmes de la région de l'Outaouais, toutes causes confondues, atteint 683,1 pour 100 000, ce qui est significativement plus élevé que pour l'ensemble des Québécoises. Sur ce plan, la région se classe au 3^e rang parmi les taux les plus élevés du Québec. Depuis 1988, le taux de mortalité a moins diminué chez les Outaouaises (125,4 points pour 100 000) que chez les Québécoises (142,5 points pour 100 000). Pour les Outaouais, le taux de mortalité d'ensemble (907,0 pour 100 000 en 2008) est aussi statistiquement plus élevé que pour l'ensemble des Québécois (862,5), malgré une baisse de 512,8 points pour 100 000 depuis 1988. Cette baisse à l'échelon régional se révèle plus importante que dans l'ensemble du Québec (477,3 points pour 100 000).

Les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité dans la région de l'Outaouais : on note un taux de mortalité de 218,1 pour 100 000 chez les femmes et de 303,9 pour 100 000 chez les hommes. La principale cause de décès a donc changé, puisque, au cours des années 90, le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. Comme dans toutes les régions du Québec, ce taux a fortement diminué en 20 ans : en 2008, il était de 179,6 pour 100 000 chez les femmes et de 240,5 pour 100 000 chez les hommes. Cependant, chez les

premières, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire est demeuré statistiquement plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec, alors que celui des seconds ne se distingue pas statistiquement du taux de l'ensemble du Québec.

LES MALADIES

Au chapitre des principales maladies, l'incidence de l'ensemble des cancers chez les femmes et les hommes de la région de l'Outaouais est statistiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec en 2006. Chez les Outaouaises, le cancer du sein est le plus courant (28,0 % des cas), tandis que, chez les Outaouais, c'est celui du poumon (24,5 %). Au Québec, le cancer du sein est aussi le plus courant chez les femmes et correspond à 29,0 % des cancers. Chez les Québécois, le cancer de la prostate représente 20,9 % des cancers, très près de celui du poumon (20,5 %). Ainsi, dans la région comme dans l'ensemble du Québec, les femmes sont davantage touchées par le cancer du sein que ne le sont les hommes par le cancer de la prostate : le taux pour ces types de cancer est de 116,2 sur 100 000 chez les Outaouaises et de 80,6 chez les Outaouais. Par ailleurs, les incidences du cancer du sein et du cancer de la prostate sont statistiquement plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec.

LA SANTÉ MENTALE

Les problèmes de santé mentale peuvent se répercuter tant sur la vie professionnelle que sur le fonctionnement des organisations et engendrent ainsi des coûts sociaux et économiques. Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population, notamment la perception d'une mauvaise santé mentale¹¹.

La détresse psychologique touche 17,3 % des Outaouaises et 10,8 % des Outaouais : 2,8 % des femmes et 3,4 % des hommes songent au suicide, tandis que 24,2 % des femmes et 28,1 % des hommes souffrent d'un stress quotidien élevé. La proportion de femmes touchées par l'absence de soutien est plus faible dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec¹².

Dans l'ensemble du Québec, 2,4 % des femmes et 2,6 % des hommes s'estiment insatisfaits de la vie en général. Par ailleurs, 4,0 % des femmes et des hommes ont une mauvaise perception de leur santé mentale, alors que 27,0 % des femmes et 26,4 % des hommes adultes éprouvent un stress quotidien élevé. Enfin, 10,0 % des femmes et 14,0 % des hommes croient disposer d'un faible soutien.

11 Les outils statistiques à la disposition du Conseil ne lui permettent pas une analyse détaillée ou précise de la situation actuelle dans la région de l'Outaouais. Par exemple, les statistiques sur l'insatisfaction de la vie en général pour les deux sexes et sur le faible soutien chez les hommes sont manquantes. Les données régionales sur la perception d'une mauvaise santé mentale et sur les idées suicidaires, tout en ne révélant pas de particularités à cet égard pour les femmes ou les hommes, doivent être interprétées avec prudence. Il en est de même pour le taux de détresse psychologique chez les hommes.

12 L'écart-type étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'OUTAOUAIS, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		OUTAOUAIS		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	81,7 t	77,6 t	82,9	78,3
	1988	79,2 t	71,1 t	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	65,1	63,2	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	9,5	9,2	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	12,0	9,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	683,1 r	907,0 r	629,5	862,5
	1988	808,5 r	1419,8 r	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	179,6 r	240,5	166,5	232,5
	1988	375,5 r	596,3	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	218,1	303,9	206,6	296,2
	1988	195,9	392,9	207,3	372,0
SUICIDES	2008	6,9	26,4	7,2	24,0
	1988	8,7	32,4	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	18,3	18,2	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	414,6 t	528,3 t	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	116,2 t	80,6 t	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	75,8	129,3	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	55,8	82,8	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	6,8 w	6,3 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	24,2	28,1	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	17,3	10,8 w	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,8 w	3,4 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	5,0 v	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	41,3	51,4	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	11,0	31,0	10,8	25,7
FUMEURS	2010	22,3	27,0 r	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	45,1	62,6	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	81,6 t	84,9	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	9,9 w	12,0 w	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	7,3 w	5,7 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	1 264	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (‰)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	12,9	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

v: Statistiquement plus faible avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

La situation socioéconomique est l'un des facteurs déterminants de l'état de santé d'une population. À ce chapitre, l'insécurité alimentaire touche davantage les femmes, la région de l'Outaouais¹³ montrant la même tendance que dans l'ensemble du Québec.

Les saines habitudes de vie font référence aux comportements favorisant la santé et à la réduction des comportements nuisibles à celle-ci. Les femmes semblent davantage agir en ce sens. En effet, en matière d'alimentation, les femmes se montrent plus enclines à consommer des fruits et des légumes. Aussi, elles fument moins que les hommes, dans la région de l'Outaouais comme dans l'ensemble du Québec. Toujours en matière de comportements nuisibles, moins de femmes rapportent des épisodes de consommation élevée d'alcool et elles sont moins nombreuses à souffrir d'un surplus de poids.

Le sentiment d'appartenance a également une incidence sur la santé : dans la région de l'Outaouais, ce sentiment fait d'ailleurs partie des enjeux régionaux. Les données ne font cependant pas état d'une différence majeure par comparaison avec les résultats notés au Québec. Par ailleurs, à cet égard, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à ressentir un faible sentiment d'appartenance, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

L'environnement de travail est l'un des principaux milieux de vie de la population. Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la région de l'Outaouais fait bonne figure : elle affiche la plus faible proportion de femmes (9,6 %) et d'hommes (17,8 %) ayant eu des lésions professionnelles en 2011. Cette proportion est bien inférieure à celle qui a été observée chez les Québécoises (15,1 %) et les Québécois (28,8 %). Par ailleurs, le facteur de risque le plus fréquent chez les femmes, dans la région comme dans l'ensemble du Québec, est celui des troubles musculosquelettiques, lesquels touchent les tissus mous situés autour des articulations, qui sont causés par l'application d'une force excessive, répétitive ou continue, parfois combinée à une posture contraignante, à l'exposition aux vibrations ou au froid. Chez les hommes de la région et de l'ensemble du Québec, les contraintes physiques élevées, telles que les gestes répétitifs, les efforts fournis en se servant des outils, des machines ou de l'équipement, la manipulation de charges lourdes, les vibrations et le travail debout, constituaient, en 2008, le facteur de risque lié au travail le plus fréquent.

Enfin, le taux de retrait pour la grossesse ou l'allaitement est plus faible dans la région de l'Outaouais (12,9 %) que dans l'ensemble du Québec (19,6 %).

TABLEAU 6.2

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'OUTAOUAIS, 2008 ET 2011

	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	942	29 369	1 831	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	97 805	1 947 635	102 735	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	9,6	15,1	17,8	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONSTRAINTES PHYSIQUES*	17,3	14,0	31,6	30,5
TENSIONS**	18,6	16,3	12,1	12,4
TMS**	24,5	23,7	16,4	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes, au seuil de 0,05.

** Test d'association à la limite du seuil de 5 % à partir duquel le lien n'est pas significatif.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes mais la valeur de la région n'est pas significativement différente de celle de l'ensemble du Québec, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

13 L'écart-type étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.3

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'OUTAOUAIS, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			OUTAOUAIS		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,32		2,29	
		2002	2,19		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,69		1,63	
		2007	1,62		1,58	
		2002	1,50		1,48	
		1998	1,58		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	34,0		33,6	
		2007	37,3		37,8	
		2002	39,5		42,2	
		1998	31,8		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	AGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	28,8		29,1	
		2007	28,7		29,0	
		2002	28,2		28,4	
		1998	28,0		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	32,4 r		28,3	
		2002	40,6 r		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	106,8 r		92,1	
		2002	113,2 r		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	148,5 r		143,3	
		2002	140,2		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	120,1 t		124,7	
		2002	92,4 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	16,3 t		19,3	
		2002	14,5 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	16,0 r		14,2	
		2002	21,3 r		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	12,0		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,6 r		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	68,3 r		57,5	
		2002	80,5 r		66,5	
		1998	82,6 r		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	41,1 r		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	25,0 r		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	12,8 r		9,7	
		2002	14,2		13,5	
		1998	16,1 r		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	68,4		82,2	
		2009	59,5		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		7		20
		2008		7		21
		2007		7		21
		2002		10		22
		1998		16		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,6		5,7	
		2008	5,6		5,7	
		2007	5,6		5,7	
		2002	5,8		5,7	
		1998	6,2		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		3,7		4,6
		2007		4,7		4,7
		2002		5,6		5,0
		1998		5,4		5,3

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

En 2008, l'indice de fécondité des Outaouaises (1,69 enfant par femme) est semblable à celui qui est observé pour les Québécoises (1,63 enfant). Il en est de même pour l'indice synthétique de grossesse : 2,32 enfants par femme dans la région de l'Outaouais en comparaison de 2,29 dans l'ensemble du Québec. L'âge moyen des mères outaouaises à la naissance de leur enfant (28,8 ans) est aussi sensiblement le même que celui de l'ensemble des Québécoises (29,1 ans). Le taux d'interruption volontaire de grossesse (IVG) est également analogue dans la région de l'Outaouais (34,0 pour 100 naissances vivantes en 2009) à celui de l'ensemble du Québec (33,6 pour 100 naissances vivantes).

Chez les femmes de moins de 30 ans de la région de l'Outaouais, le taux de grossesse est plus élevé que pour leurs homologues de l'ensemble du Québec, alors que, chez celles qui ont 30 ans et plus, il est inférieur à celui des Québécoises du même âge. Les grossesses à l'adolescence sont statistiquement plus fréquentes dans la région. Chez les jeunes de 14 à 17 ans, le taux de grossesse atteint 16,0 % dans la région contre 14,2 % dans l'ensemble du Québec. L'écart se creuse chez les jeunes de 18 et 19 ans, dont le taux de grossesse s'élève à 68,3 % dans la région comparativement à 57,5 % dans l'ensemble du Québec. Les Outaouaises de ce groupe d'âge recourent davantage à l'IVG (41,1 % en 2007) que les Québécoises (35,7 %). Néanmoins, dans la région, le taux de naissance des femmes de 18 et 19 ans dépasse celui des Québécoises de ce groupe d'âge sur une période de 5 ans (25,0 % en regard de 19,9 %).

Les études de santé publique relient généralement le faible niveau de scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé pour les enfants, ce qui a mené à la création des Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)¹⁴. À noter que les mères visées par ces services ont donné naissance à 12,8 % des enfants de la région de l'Outaouais en 2007, taux significativement plus élevé que dans l'ensemble du Québec (9,7 %). Ce programme n'atteint toutefois que 68,4 % de la population visée dans la région en 2011, ce qui se révèle nettement inférieur à la moyenne québécoise (82,2 %).

Par ailleurs, les indicateurs relatifs aux naissances de faible poids et à la mortalité infantile s'ajoutent aux données réunies en matière de santé des femmes. À cet égard, la région de l'Outaouais et le Québec n'affichent pas de différence notable.

LES SOINS MÉDICAUX

En 2010, on dénombre 336 omnipraticiens et omnipraticiennes dans la région de l'Outaouais, ce qui représente un taux de 92,8 médecins de famille pour 100 000 personnes, alors que ce taux s'élève à 102,3 au Québec. Pour leur part, les 10 groupes de médecine familiale (GMF) présents dans la région en 2010 sont au service de 103 851 personnes, dont 34,0 % font partie de la population considérée comme vulnérable, proportion semblable à celle de l'ensemble du Québec (33,6 %).

En 2008, le taux de population n'ayant pas de médecin de famille attitré dans la région de l'Outaouais (21,8 % des femmes en regard de 33,1 % des hommes) diffère peu de celui de l'ensemble du Québec (19,6 % des femmes comparativement à 34,3 % des hommes). Par contre, les Outaouaises et les Outaouais ont reçu moins de services en 2011 que leurs homologues québécois. Par ailleurs, étant donné qu'une grande

14 Ces services « s'adressent aux futurs parents et aux familles dont la femme enceinte ou la mère a moins de 11 ans de scolarité (n'a pas terminé son secondaire) et vit sous le seuil de faible revenu » (Centre intégré en santé et en services sociaux de Lanaudière, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABEAU 6.4

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'OUTAOUAIS, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	OUTAOUAIS			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	21,8	33,1		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			10			209		
		2008			7			163		
		2004			3			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			103 851			2 263 240		
		2008			54 182			1 381 230		
		2004			5 150			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			35 339			759 691	34,0	33,6
		2008			14 463			385 477	26,7	27,9
		2004			1 347			55 902	26,2	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	55,4 t			67,3				
		2004	55,8	x		63,6				
		1998	49,1			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	44,0 t			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	11,4			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	72,8			69,6				
		2003	81,6			71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	7,8	3,9		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	78,9	--- x		77,5	65,1			
		2008	78,4	63,3		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			336			8 063		
		2006			310			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			92,8			102,3		
		2006			89,9			99,1		

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



partie des soins dévolus aux femmes sont liés à leur reproduction, soit lorsqu'elles sont âgées de 15 à 45 ans, celles-ci ont donc davantage recours aux services médicaux que les hommes. Cependant, chez les moins de 14 ans et les plus de 70 ans, on observe l'effet inverse, et ce sont les hommes qui requièrent davantage de services médicaux.

Selon la donnée de 2008, 72,8 % des Outaouaises de 20 à 69 ans ont pu recourir au test PAP¹⁵, proportion qui ne se distingue pas statistiquement de celle des femmes de l'en-

semble du Québec. Toutefois, 55,4 % des Outaouaises de 50 à 69 ans ont subi une mammographie, proportion statistiquement moins élevée que celle de l'ensemble des Québécoises (67,3 %). Cette situation demeure inchangée depuis 1989, année à compter de laquelle les statistiques sur le sujet ont été diffusées. La région de l'Outaouais se classe ainsi à l'avant-dernier rang, tout juste devant la région du Nunavik, parmi toutes les régions sociosanitaires du Québec en 2008 à ce chapitre.

TABLEAU 6.5

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'OUTAOUAIS, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
OUTAOUAIS										
14 ANS ET MOINS	16 645	17 863	28 765	30 060	57,9	59,4	3,5	3,9	159	180
15-34 ANS	33 534	21 598	47 935	47 345	70,0	45,6	6,3	4,3	377	212
35-44 ANS	18 636	13 922	25 905	24 910	71,9	55,9	6,6	5,2	350	272
45-59 ANS	35 409	28 872	45 780	44 305	77,3	65,2	7,9	7,0	402	386
60-69 ANS	16 206	15 064	19 815	19 455	81,8	77,4	10,4	10,3	573	610
70 ANS ET PLUS	15 357	11 336	17 665	12 875	86,9	88,0	15,3	15,8	904	967
TOTAL	135 787	108 655	185 880	178 950	73,1	60,7	8,0	7,3	442	404

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).

15 Test de Papanicolaou.

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

La région de l'Outaouais fait triste figure en matière de violence, particulièrement pour les femmes, qui sont davantage victimes d'infractions contre la personne que l'ensemble des Québécoises. Au chapitre des agressions sexuelles, les mineures de la région sont plus susceptibles d'être victimes que leurs homologues québécoises, alors que l'inverse apparaît chez les mineurs. En outre, les données classent la région parmi les plus touchées quant à l'incidence de la violence conjugale. Le taux de victimisation des jeunes femmes se révèle de surcroît nettement plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

Le taux de victimisation¹⁶ des femmes et des hommes est, au total, nettement plus élevé dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec, tant chez les jeunes que chez les adultes : la région se classe au 3^e rang en matière de victimisation féminine adulte et au 5^e rang en matière de victimisation masculine adulte. Les femmes de la région sont davantage victimes que l'ensemble des Québécoises pour les principales catégories d'infractions contre la personne. Toutefois, les taux de victimisation masculine de la région sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec, sauf dans les catégories des voies de fait et des menaces, où ils sont plus élevés.

Par ailleurs, la répartition régionale des infractions contre la personne en fonction de l'âge et du sexe se révèle conforme au portrait national. Ainsi, les voies de fait forment la catégorie la plus importante tant chez les femmes que chez les hommes, d'âge adulte ou mineur. Pour cette seule catégorie d'infraction, la région se classe au 3^e rang chez les adultes des deux sexes. Chez les femmes adultes, les menaces et le harcèlement criminel succèdent, en importance, aux voies de fait. Chez les mineures, ce sont plutôt les agressions sexuelles¹⁷, les menaces puis les autres infractions d'ordre sexuel¹⁸.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

Les infractions sexuelles comprennent les agressions sexuelles ainsi que les autres infractions d'ordre sexuel, ces dernières étant principalement relatives aux personnes mineures. Selon le ministère de la Sécurité publique, les agressions sexuelles composent 75 % des infractions sexuelles déclarées au Québec, en 2011 comme auparavant (2012a, p. 16).

Au chapitre des agressions sexuelles dans la région de l'Outaouais, le taux de victimisation des mineures (236,5 pour 100 000) est sans commune mesure avec celui des femmes (58,0 pour 100 000), des mineurs (49,6) ou des hommes (4,8). Ces taux sont aussi plus élevés que ceux de l'ensemble du Québec, sauf chez les mineurs (54,3 pour 100 000).

Sur le plan des autres infractions à caractère sexuel, l'écart entre le taux de victimisation des mineures (114,2 pour 100 000) et des mineurs (28,7 pour 100 000) se révèle également disproportionné. En outre, ce taux est plus élevé pour les mineures dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec (101,2 pour 100 000), tandis qu'il est semblable chez les mineurs (30,5 pour 100 000).

16 Les données utilisées proviennent de la Direction de la prévention et de l'organisation policière du ministère de la Sécurité publique (MSP) et lui sont fournies par les corps policiers conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). L'âge de la victime est celui qu'elle avait au moment de l'infraction. À noter que seule l'infraction la plus grave est comptabilisée lorsqu'un événement se produit. De plus, les données n'incluent pas les interventions du corps de police de Lac-Barrière, et une partie seulement des événements traités par le corps de police de Kitigan Zibi. Pour ces raisons, ces statistiques ne représentent pas l'ensemble des infractions commises sur le territoire.

17 Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle.

18 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.



TABEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	406	6 961	426	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,7	1,1	0,0	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	451,2	376,4	702,4	529,9
AGRESSION SEXUELLE	236,5	215,5	49,6	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	114,2	101,2	28,7	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	24,5	23,1	7,8	14,1
MENACES	182,1	119,8	216,7	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	54,4	44,1	20,9	18,8
TOTAL	1 103,5	935,2	1 112,4	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	1 904	31 376	1 630	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,7	2,2	4,1	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	736,7	505,0	729,0	540,6
AGRESSION SEXUELLE	58,0	46,6	4,8	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	0,7	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	33,7	27,2	6,9	9,6
MENACES	256,1	175,5	290,3	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	111,9	90,3	32,4	30,9
TOTAL	1 283,3	958,0	1 124,1	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Au chapitre de la violence conjugale¹⁹, le portrait régional est plutôt sombre. Le taux de victimisation des Outaouaises adultes (602,5 pour 100 000) se classe au 3^e rang, après les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. Le taux de victimisation des hommes (166,9 pour 100 000), pour sa part, se situe au 4^e rang. Au Québec, le taux de victimisation chez les adultes est de 454,6 pour 100 000 femmes et de 112,2 pour 100 000 hommes.

Dans la région de l'Outaouais, 78,7 % des victimes de violence conjugale adultes sont des femmes en comparaison de 80,7 % dans l'ensemble du Québec. De plus, si 47,0 % des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont en contexte conjugal dans la région (en regard de 47,5 % dans l'ensemble du Québec), c'est le cas de 14,8 % des Outaouais comparativement à 12,0 % des Québécois. À noter que les auteurs présumés des infractions criminelles dans un contexte conjugal commises envers les femmes sont en grande majorité les conjoints (40,5 % dans la région et 45,9 % dans l'ensemble du Québec). Dans la région, les amis intimes sont plus souvent les agresseurs (31,5 %) que ne le sont les ex-conjoints (28,0 %). Dans l'ensemble du Québec, les agressions sont, au contraire, beaucoup plus souvent commises par les ex-conjoints (37,2 %)

que par les amis intimes (16,9 %). Les voies de fait constituent, et de loin, l'infraction la plus fréquente, et elles ont augmenté depuis 2006²⁰.

Le ministère de la Sécurité publique signale une progression marquée (11,2 %) du taux de victimisation des 18 à 24 ans au Québec, de 2006 à 2011 (2012b, p. 6). Dans un tel contexte, il est inquiétant de constater que le taux de victimisation des Outaouaises de 18 à 24 ans (1 479,1 pour 100 000) se révèle nettement supérieur au taux national (1 105,6 pour 100 000). Les femmes de 25 à 29 ans sont aussi plus fortement touchées dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec (1 159,4 pour 100 000 en regard de 940,9 pour 100 000), de même que celles qui sont âgées de 30 à 39 ans (1 093,9 pour 100 000 comparativement à 852,3 pour 100 000).

Dans la région de l'Outaouais, le taux de victimisation pour 100 000 adolescentes²¹ est aussi nettement supérieur à celui qui est observé au Québec (516,6 contre 313,3), alors que pour les adolescents il est pratiquement nul dans la région et très rare au Québec. En contexte conjugal, les agressions sexuelles font également plus de victimes chez les mineures âgées de 12 à 17 ans au Québec (46,2 pour 100 000) et la région semble suivre la tendance (47,7 pour 100 000). Quant au taux de victimisation masculine pour les agressions sexuelles dans ce contexte, il est nul dans la région et très rare dans l'ensemble du Québec.

19 Ces infractions sont commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.

20 Ces infractions sont commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.

21 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans, et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC	OUTAOUAIS	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	65	814	3	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	230,5	154,3	7,5	18,0
AGRESSION SEXUELLE	47,7	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	39,7	12,7	0,0	0,0
MENACES	87,4	53,1	14,9	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	79,5	39,3	0,0	3,3
TOTAL	516,6	313,3	22,4	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	894	14 889	242	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,3	0,9	0,7	0,2
VOIES DE FAIT	396,3	300,0	131,0	85,7
AGRESSION SEXUELLE	14,2	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	21,6	17,1	1,4	0,4
MENACES	79,5	62,0	17,9	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	72,1	56,2	13,1	9,0
TOTAL	602,5	454,6	166,9	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	959	15 703	245	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,2	0,9	0,6	0,2
VOIES DE FAIT	383,4	289,2	120,2	80,3
AGRESSION SEXUELLE	16,8	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	23,0	16,7	1,3	0,4
MENACES	80,2	61,3	17,6	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	72,7	55,0	12,0	8,5
TOTAL	595,9	444,0	154,2	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile²². À remarquer qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)²³ et que, parmi celle-ci, seule une proportion (inconnue) fait l'objet d'une plainte au criminel. Plus précisément, dans la région de l'Outaouais, sur les 1 565 signalements reçus concernant les fillettes de 12 ans et moins, 44,5 % ont été retenus, tandis que c'est le cas pour 45,7 % des 1 749 signalements reçus concernant les garçons. Par ailleurs, beaucoup moins de signalements sont retenus chez les 13 à 17 ans, et ce, de manière encore plus marquée dans la région que dans l'ensemble du Québec : en effet, un peu plus du quart des signalements concernant les adolescentes sont retenus dans la région, alors que c'est le cas d'un peu plus du tiers dans l'ensemble du Québec. Chez les adolescents, dans la région et au Québec, respectivement, environ le quart et le tiers des signalements sont retenus.

Les signalements retenus en centres jeunesse sont répartis selon la problématique, l'âge et le sexe. Exception faite de la catégorie « Autres raisons », l'abus physique demeure le motif de suivi le plus fréquent dans la région de l'Outaouais comme au Québec. Chez les 12 ans et moins, les garçons sont plus nombreux que les filles à être victimes de ce type de violence.

La situation s'inverse chez les 13 à 17 ans : les filles deviennent alors les principales victimes d'abus ou sont plus à risque en matière d'abus physique (67,3 % de ces dossiers dans la région contre 60,7 % dans l'ensemble du Québec).

C'est au chapitre des abus sexuels que les données signalent une incidence beaucoup plus élevée chez les filles que chez les garçons, tant dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec. Dans la région, en 2011, 61,7 % des dossiers retenus et liés aux abus sexuels envers les jeunes de 12 ans et moins concernent les fillettes en comparaison de 62,3 % dans l'ensemble du Québec. Les cas sont moins nombreux chez les 13 à 17 ans, mais les filles demeurent les principales victimes : 76,8 % des dossiers d'abus ou à risque en matière d'abus sexuels dans la région comparativement à 82,0 % de ceux de l'ensemble du Québec.

Les signalements retenus en ce qui concerne la violence psychologique sont aussi moins nombreux dans le groupe des plus âgés que dans celui des plus jeunes, tant dans la région de l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec. Pour cette problématique, 64 filles et 71 garçons de 12 ans et moins étaient suivis dans la région. La répartition selon le sexe permet de constater que la tendance régionale est conforme à celle qui est observée au Québec. Les cas sont légèrement plus nombreux chez les garçons que chez les filles de 12 ans et moins, tandis qu'ils deviennent plus fréquents chez les filles âgées de 13 à 17 ans. En effet, celles-ci représentent 71,4 % des dossiers retenus pour cette problématique dans la région et 61,6 % dans l'ensemble du Québec.

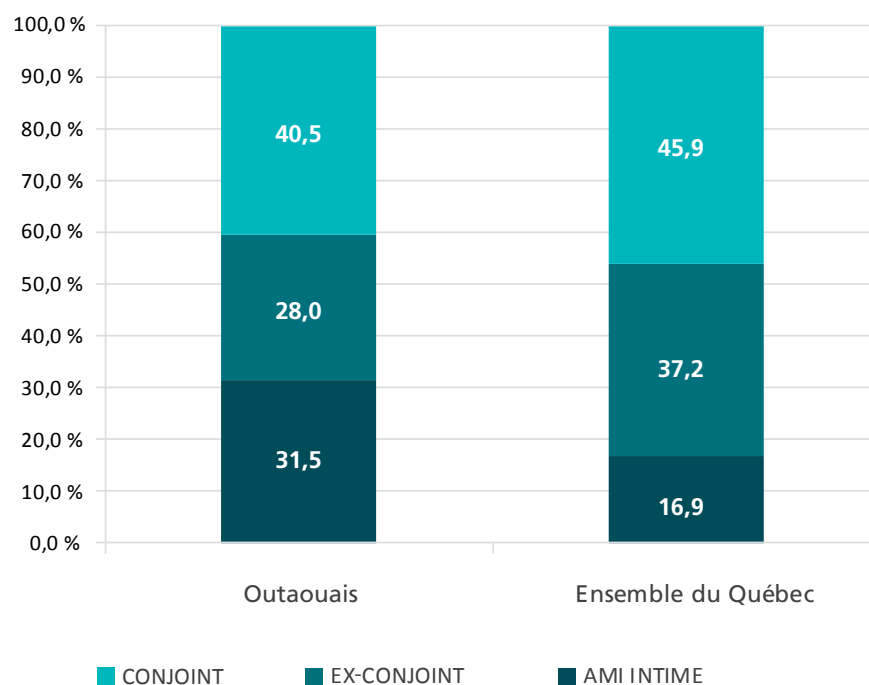
22 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

23 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21,0 % des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2011

	OUTAOUAIS						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 565	---	1 749	---	3 316	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	697	44,5	800	45,7	1 497	45,1	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	169	24,2	268	33,5	437	29,2	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	148	21,2	92	11,5	240	16,0	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	64	9,2	71	8,9	135	9,0	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	316	45,3	369	46,1	685	45,8	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	775	---	595	---	1 370	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	224	28,9	146	24,5	370	27,0	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	68	30,4	33	22,6	101	27,3	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	43	19,2	13	8,9	56	15,1	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	10	4,5	4	2,7	14	3,8	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	103	46,0	96	65,8	199	53,8	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs se soit accrue au cours des dernières années, celles-ci demeurent moins nombreuses que les hommes au sein des différentes instances politiques. Dans la région de l'Outaouais, on constate une très lente évolution de la présence des femmes dans les instances, voire une régression dans certains cas. Cependant, la participation des jeunes aux instances tend à être plus égalitaire. Les efforts doivent toutefois se poursuivre en vue d'atteindre l'équité de représentation.





LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES INSTANCES MUNICIPALES

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir des élections générales tous les quatre ans. Ces dernières fournissent l'occasion aux femmes d'améliorer leur présence au sein de diverses instances. Cependant, beaucoup reste à faire à ce chapitre. Au début des années 2000, les analystes affirmaient que, au rythme où allaient les choses, la parité de représentation des femmes dans les conseils municipaux serait atteinte dans quelque 80 ans. Les données actuelles tendent malheureusement à confirmer cette prédiction.

À l'échelon municipal, dans la région de l'Outaouais comme au Québec, c'est dans les conseils municipaux que l'on compte le plus de femmes : dans la région, leur présence est passée de 26,7 % en 2007 à 28,4 % en 2012. Cette augmentation est légèrement inférieure à celle qui a été observée au Québec, où les femmes occupent 29,3 % des postes dans les conseils municipaux en 2012.

Dans les instances de la région de l'Outaouais, c'est aussi au sein des conseils municipaux que l'on observe la plus grande présence de jeunes (8,9 %), mais dans une plus faible proportion qu'au Québec (10,5 %). En 2012, tout comme cela se produit pour l'ensemble du Québec, les jeunes Outaouaises atteignent la parité dans le cas des postes occupés par les jeunes dans les conseils municipaux. À noter que cette parité était déjà présente dans la région en 2007, contrairement à l'ensemble du Québec où la représentativité des jeunes femmes était alors nettement plus faible (32,8 %).

Dans la région de l'Outaouais, la présence des femmes à la mairie a augmenté significativement de 2007 à 2012 : elle est passée de 6,0 % à 9,1 %. Elle reste néanmoins fragile et bien inférieure à la moyenne québécoise (respectivement 14,2 % et 16,1 %). En contrepartie, depuis 2007, une femme siège comme préfète à la tête d'une des quatre MRC de la région : dans l'ensemble du Québec, les femmes sont rares à ce poste et sont même absentes de cette fonction dans plusieurs régions.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les conférences régionales des élus (CRÉ)²⁴ étaient les interlocutrices privilégiées du gouvernement en matière de développement régional. Les CRÉ avaient pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ministre sur le développement de leur région. Les CRÉ avaient par ailleurs l'obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité.

À la CRÉ de l'Outaouais, en 2012, les femmes occupaient deux des trois postes du conseil exécutif, tandis que la proportion d'administratrices (5 femmes parmi les 19 membres) correspondait à la moyenne québécoise (25,8 %). Deux jeunes de 35 ans ou moins, dont une femme, siégeaient au conseil d'administration, alors que personne de ce groupe d'âge n'y était présent en 2007.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les 72 commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique.

Les dernières élections générales scolaires ont eu lieu en 2007. Les élections prévues pour 2011 ont été reportées en novembre 2014, en raison de la réforme envisagée. Cette dernière prévoit des conseils des commissaires plus petits, comportant plus de sièges pour les parents, et une présidence élue au suffrage universel.

Les instances scolaires sont des organisations dans lesquelles les femmes se sont engagées traditionnellement. Ainsi, en 2012, les femmes atteignent la parité dans l'ensemble du Québec aux conseils des commissaires des commissions scolaires, tandis qu'elles n'y occupent que 35,6 % des sièges dans la région de l'Outaouais. Par ailleurs, une seule femme est présidente, alors qu'en 2007 elles étaient deux parmi les cinq postes de la région. En 2012, les femmes assument la présidence dans 45,1 % des commissions scolaires de l'ensemble du Québec, taux identique à celui de 2007.

24 Les CRÉ ont été dissoutes sans autres formalités à la sanction de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget le 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le 21 avril 2014.



TABLEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'OUTAOUAIS, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
OUTAOUAIS														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	4	6	67	66	6,0	9,1	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX	111	118	415	415	26,7	28,4	10	15	24	37	41,7	40,5	5,8	8,9
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	1	1	4	4	25,0	25,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7	5	22	19	31,8	26,3	0	1	0	2	0,0	50,0	0,0	10,5
CONSEIL EXÉCUTIF	1	2	4	3	25,0	66,7	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENCES	2	1	5	5	40,0	20,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	36	36	103	101	35,0	35,6	1	3	5	5	20,0	60,0	4,9	5,0

Source : Conseil du statut de la femme (2014).

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Et la représentation des femmes, plus forte dans les CRÉ, avait suivi une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)*, [en ligne], <http://www.agencelanaudiere.qc.ca/ASSS/SantePublique/Pages/SIPPE.aspx>.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille et des Aînés, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/sf_portrait_stat_complet_11.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité ; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête

porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

